
De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme). Premières données de fouilles

Sébastien Gaime, Éric Rouger, Fabrice Gauthier, Laurent Arbaret, Cyrille Auvity

Citer ce document / Cite this document :

Gaime Sébastien, Rouger Éric, Gauthier Fabrice, Arbaret Laurent, Auvity Cyrille. De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme). Premières données de fouilles. In: Archéologie médiévale, tome 29, 1999. pp. 69-98;

doi : <https://doi.org/10.3406/arcme.1999.933>

https://www.persee.fr/doc/arcme_0153-9337_1999_num_29_1_933

Fichier pdf généré le 08/11/2019

Résumé

La fouille du site de «la motte» à Olby, dans le Puy-de-Dôme, offre un exemple d'emmottement, par la superposition au même endroit, d'une nécropole du haut Moyen Âge, puis d'un habitat de l'époque carolingienne et enfin d'une motte castrale à partir du XIIe siècle. La nécropole est dissociée en trois phases et se compose de sarcophages trapézoïdaux, de tombes en fosse, de coffres de bois et de coffres aménagés. L'aspect original est la conservation des niveaux de sols de l'époque qui rend possible l'élaboration d'une chronologie relative fine, ainsi qu'une approche de l'organisation spatiale et de son évolution. Des analyses chimiques ont permis de connaître précisément les carrières d'origine des sarcophages. Tout d'abord aménagé pour les morts, à l'écart de l'habitat, l'espace est ensuite réattribué aux vivants par une série de bâtiments d'habitation en pierres qui s'implantent avant l'An Mil sur les anciennes tombes. La datation en pleine période carolingienne pourrait renvoyer à des bâtiments de type résidence aristocratique appartenant à la «vicaria» mentionnée entre 954 et 986. Dans cette hypothèse l'apparition de la motte qui vient recouvrir le tout apparaîtrait comme une simple évolution interne au site, par insertion dans des structures déjà en place, dans un cadre strict de filiation directe avec les organisations antérieures. Par emmottement le tertre devient désormais la pièce la plus importante ; cela est manifeste par la disposition concentrique des bâtiments de la basse-cour.

Abstract

From a cemetery to a castrai motte : the example of Olby (Puy-de-Dôme). First excavation results. The excavation of the «la motte» site at Olby, in the Puy-de-Dôme, provides an example of mound build up, by the superposition of a Carolingian settlement, and then a castrai motte from the 12th century A. D., on an Early Medieval cemetery. The necropolis is divided into three phases, and comprises trapezoidal stone coffins, burials without coffins, and wooden and composite coffins. The preserved contemporary ground levels are the most original aspect, enabling us to establish a detailed relative chronology, and an approach to spatial organization and development. By chemical analysis, we have been able to situate the stone coffin quarries with precision. First of all occupied by the dead, set apart from the settlement, the area is later reattributed to the living by the construction of a series of stone houses upon the ancient graves, before the year 1000. The dating, right in the middle of the Carolingian period, could point to buildings of an aristocratic type belonging to the «vicaria» mentioned between 954 and 986 A.D. Following this hypothesis, the appearance of the motte that covers the whole site would seem to be a simple internal development by insertion of new features amongst those already existing. This would have been strictly regulated by a direct relationship with the earlier spatial organization. By the accumulation of the occupations, the mound thenceforth becomes the most important part of the site ; this is quite clear by the concentric layout of the courtyard buildings. the living by the construction of a series of stone houses upon the ancient graves, before the year 1000. The dating, right in the middle of the Carolingian period, could point to buildings of an aristocratic type belonging to the «vicaria» mentioned between 954 and 986 A.D. Following this hypothesis, the appearance of the motte that covers the whole site would seem to be a simple internal development by insertion of new features amongst those already existing. This would have been strictly regulated by a direct relationship with the earlier spatial organization. By the accumulation of the occupations, the mound thenceforth becomes the most important part of the site ; this is quite clear by the concentric layout of the courtyard buildings.

Zusammenfassung

Vont Gräberfeld bis zur Holz-Erdburg. Am Beispiel der Siedlungsstelle von Olby (Dép. Puy-de-Dôme). Erste Grabungsergebnisse. Die Grabung im Siedlungsgelände «la motte» in Olby (Dep. Puy-de-Dôme) bietet ein gutes Beispiel für die Aufschüttung eines frühmittelalterlichen Gräberfelds, einer karolingischen Wohnsiedlung und seit dem XII. Jahrhundert einer Holz-Erdburg am gleichen Ort. Das Gräberfeld weist drei Entwicklungsstufen auf : trapezförmige Sarkophage, Grabgruben, einfache sowie ausgestattete Holzkästen. Die Konservierung der jeweiligen Kulturschichten macht seine Originalität aus und gestattet die Aufstellung einer sehr präzisen

relativen Chronologie sowie eine approximative räumliche Aufteilung nebst deren Entwicklung. Chemische Analysen ermöglichten die genaue Identifizierung der Steinbrüche und damit auch die der Herkunft der Sarkophage. Das für die Toten genutzte, abseits der Wohnsiedlung liegende Gelände, wird dann wieder von den Lebenden genutzt, die vor dem Jahre Tausend darauf eine Reihe von Wohngebäuden aus Stein errichteten. Ihre Datierung mitten in die karolingische Epoche lässt auf Wohngebäude aristokratischen Typs schließen, die zwischen 954 und 986 erwähnt werden und der «vicaria» zuzuschreiben sind. Schenkt man dieser Hypothese Glauben, so erscheint die Errichtung einer das Ganze einnehmenden Holz-Erdburg als eine interne Weiterentwicklung der Siedlungsstelle durch deren Einfügung in bereits vorhandene Strukturen, im engen Rahmen einer unmittelbaren Folge auf die älteren Anlagen. Durch Aufschüttung wird der Erdhügel von nun an der wichtigste Bestandteil ; dies geht aus der konzentrischen Anordnung der Gebäude des Hühnerhofs hervor.

DE LA NÉCROPOLE À LA MOTTE CASTRALE : L'EXEMPLE DU SITE D'OLBY (PUY-DE-DÔME). PREMIÈRES DONNÉES DE FOUILLES

Sébastien GAIME, Eric ROUGER, Fabrice GAUTHIER, Laurent ARBARET, Cyrille AUVITY¹

Mots clés: nécropole, sépulture, sarcophage, habitat, résidence seigneuriale, vicairie, motte, basse-cour, emmottement, technique de construction, technique de taille, carrières, volcanisme, analyse chimique, C14.

Key words: necropolis, grave, stone coffins, settlement, seignorial residence, « vicaria », motte, courtyard, mound building, construction techniques, stone cutting techniques, quarries, volcanism, chemical analysis, C14.

Schlüsselwörter: Gräberfeld, Grabstätte, Sarkophag, Wohnsiedlung, herrschaftlicher Wohnsitz, « Vicaria », Holz-Erdburg (Motte), Hühnerhof, Aufschüttung, Bautechnik, Technik der Steinbearbeitung, Steinbrüche, Vulkanismus, chemische Analyse, C-14-Datierung.

Résumé: La fouille du site de « la motte » à Olby, dans le Puy-de-Dôme, offre un exemple d'emmottement, par la superposition au même endroit, d'une nécropole du haut Moyen Âge, puis d'un habitat de l'époque carolingienne et enfin d'une motte castrale à partir du XI^e siècle. La nécropole est dissociée en trois phases et se compose de sarcophages trapézoïdaux, de tombes en fosse, de coffres de bois et de coffres aménagés. L'aspect original est la conservation des niveaux de sols de l'époque qui rend possible l'élaboration d'une chronologie relative fine, ainsi qu'une approche de l'organisation spatiale et de son évolution. Des analyses chimiques ont permis de connaître précisément les carrières d'origine des sarcophages. Tout d'abord aménagé pour les morts, à l'écart de l'habitat, l'espace est ensuite réattribué aux vivants par une série de bâtiments d'habitation en pierres qui s'implantent avant l'An Mil sur les anciennes tombes. La datation en pleine période carolingienne pourrait renvoyer à des bâtiments de type résidence aristocratique appartenant à la « vicaria » mentionnée entre 954 et 986. Dans cette hypothèse l'apparition de la motte qui vient recouvrir le tout apparaîtrait comme une simple évolution interne au site, par insertion dans des structures déjà en place, dans un cadre strict de filiation directe avec les organisations antérieures. Par emmottement le terre devient désormais la pièce la plus importante: cela est manifeste par la disposition concentrique des bâtiments de la basse-cour.

Abstract: From a cemetery to a castral motte: the example of Olby (Puy-de-Dôme). First excavation results. The excavation of the « la motte » site at Olby, in the Puy-de-Dôme, provides an example of mound build up, by the superposition of a Carolingian settlement, and then a castral motte from the 12th century A.D., on an Early Medieval cemetery. The necropolis is divided into three phases, and comprises trapezoidal stone coffins, burials without coffins, and wooden and composite coffins. The preserved contemporary ground levels are the most original aspect, enabling us to establish a detailed relative chronology, and an approach to spatial organization and development. By chemical analysis, we have been able to situate the stone coffin quarries with precision. First of all occupied by the dead, set apart from the settlement, the area is later reattributed to

1. L'équipe de fouilles est regroupée au sein de l'association «Traces, Archéologie médiévale»:

S. GAIME, Archéologue AFAN, associé UMR n° 5648.

E. ROUGER, Archéologue AFAN, doctorant associé UMR n° 5648.

F. GAUTHIER, Archéologue AFAN.

L. ARBARET, Géologue, Geologisches Institut ETH-Zentrum, CH-8092 Zürich.

C. AUVITY, Étudiant en maîtrise d'histoire médiévale.

the living by the construction of a series of stone houses upon the ancient graves, before the year 1000. The dating, right in the middle of the Carolingian period, could point to buildings of an aristocratic type belonging to the «vicaria» mentioned between 954 and 986 A.D. Following this hypothesis, the appearance of the motte that covers the whole site would seem to be a simple internal development by insertion of new features amongst those already existing. This would have been strictly regulated by a direct relationship with the earlier spatial organization. By the accumulation of the occupations, the mound then-
forth becomes the most important part of the site; this is quite clear by the concentric layout of the courtyard buildings.

Zusammenfassung: Vom Gräberfeld bis zur Holz-Erdburg. Am Beispiel der Siedlungsstelle von Olby (Dép. Puy-de-Dôme). Erste Grabungsergebnisse. Die Grabung im Siedlungsgelände «la motte» in Olby (Dep. Puy-de-Dôme) bietet ein gutes Beispiel für die Aufschüttung eines frühmittelalterlichen Gräberfelds, einer karolingischen Wohnsiedlung und seit dem XII. Jahrhundert einer Holz-Erdburg am gleichen Ort. Das Gräberfeld weist drei Entwicklungsstufen auf: trapezförmige Sarkophage, Grabgruben, einfache sowie ausgestattete Holzkästen. Die Konservierung der jeweiligen Kulturschichten macht seine Originalität aus und gestattet die Aufstellung einer sehr präzisen relativen Chronologie sowie eine approximative räumliche Aufteilung nebst deren Entwicklung. Chemische Analysen ermöglichten die genaue Identifizierung der Steinbrüche und damit auch die der Herkunft der Sarkophage. Das für die Toten genutzte, abseits der Wohnsiedlung liegende Gelände, wird dann wieder von den Lebenden genutzt, die vor dem Jahre Tausend darauf eine Reihe von Wohngebäuden aus Stein errichteten. Ihre Datierung mitten in die karolingische Epoche lässt auf Wohngebäude aristokratischen Typs schliessen, die zwischen 954 und 986 erwähnt werden und der «vicaria» zuzuschreiben sind. Schenkt man dieser Hypothese Glauben, so erschiene die Errichtung einer das Ganze einnehmenden Holz-Erdburg als eine interne Weiterentwicklung der Siedlungsstelle durch deren Einfügung in bereits vorhandene Strukturen, im engen Rahmen einer unmittelbaren Folge auf die älteren Anlagen. Durch Aufschüttung wird der Erdhügel von nun an der wichtigste Bestandteil; dies geht aus der konzentrischen Anordnung der Gebäude des Hühnerhofs hervor.

Le site de «la motte» à Olby (fig. 1), dans le Puy-de-Dôme, en cours de fouille depuis 1992, montre comment les mutations qui se sont opérées au cours du Moyen Âge en Europe occidentale ont abouti à la structuration de l'espace rural et au village tel qu'on le connaît actuellement. En effet, sur ce site, la superposition au même endroit, d'une nécropole du haut Moyen Âge, puis d'un habitat dès l'époque carolingienne et enfin d'une motte castrale (fig. 2, 3 et 4) à partir du XIII^e siècle, soit trois périodes d'occupation médiévale distinctes par leur fonction illustre bien les évolutions d'un lieu entre la fin de l'Antiquité et le milieu du Moyen Âge. L'évolution est ici extrêmement perceptible puisqu'on peut l'observer

archéologiquement par une stratigraphie certes complexe dans le détail mais globalement simple, les trois périodes du site possédant des caractéristiques intrinsèques suffisamment éloquents (des tombes, des maisons et une motte).

Chaque période peut évidemment être étudiée pour elle-même, mais l'intérêt premier du site réside dans la superposition stricte des trois niveaux médiévaux différents. Les transformations du site se sont effectuées sur une longue période chronologique (du V^e au XIII^e s.) et si

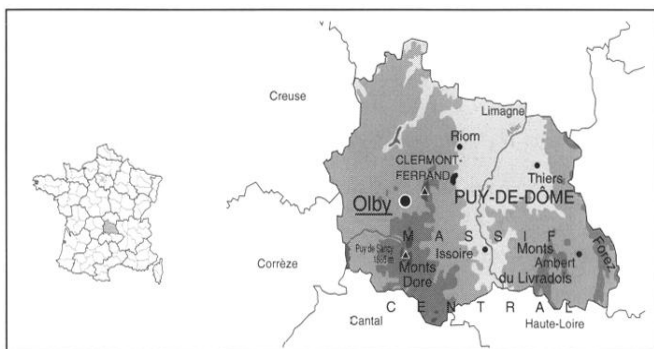


Fig. 1 Localisation générale du site.



Fig. 2 Photographie aérienne du site.



Fig. 3 Vue de la motte depuis le sud.



Fig. 4 Vue depuis le sud du mur 100 et des sarcophages sous la butte.

les transitions paraissent brutales, le site (et les sites) s'inscrivent dans la durée. Nous pouvons donc réfléchir sur le processus évolutif et particulièrement sur les rapports entre les trois périodes au sein d'un espace relativement restreint² qui deviendra le centre du village.

Les questions posées sont nombreuses, mais deux axes de recherches principaux se dégagent : tout d'abord la nécropole, son organisation, sa structure interne avec au moins trois phases très différentes, et le passage d'une vaste zone funéraire à une zone d'habitat. Ensuite, la motte castrale, dont l'apparition laisse entrevoir une réalité médiévale complexe et riche où les rapports avec les résidences seigneuriales antécédentes restent un des sujets forts de la recherche archéologique actuelle³. Ainsi, si la plupart des sites sont des constructions *ex nihilo*, certaines fouilles⁴ ont montré un phénomène encore assez rare, celui de la réutilisation de sites préexistants par emménagement. Sur ces sites, recouverts par les terres de la butte, la motte paraît avoir été l'aboutissement d'un long processus d'occupation. Ces exemples permettent d'aborder la genèse du phénomène, et plus particulièrement de ses rapports avec les états antérieurs.

Comment s'effectue le passage de la nécropole à l'habitat, puis de l'habitat à la motte ? À quel stade commence à apparaître le village ? dès la période II, ou avec le château de la période III, et comment insérer l'église paroissiale dans ce schéma ? Comment la motte se superpose-t-

elle aux états préexistants, quelles sont les filiations possibles avec ces sites antérieurs ? Y a-t-il rupture ou bien au contraire une continuité dans l'occupation ? L'approche par la fouille archéologique complétée par les quelques textes existants, prend ici toute sa valeur, même si elle ne peut tout résoudre.

Olby est un village du Puy de Dôme situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand, au cœur de la chaîne des Puys, à 761 m d'altitude. L'habitat s'est installé sur le flanc ouest et sur le sommet d'une coulée volcanique « récente » (la cheire du puy de Côme) venue du versant occidental des dômes, orientée nord-sud. La Sioule coule le long de la bordure ouest, elle a entaillé les niveaux plus tendres en formant un vallon qui s'enfonce d'une trentaine de mètres au-dessous du village. Le relief présente donc en direction de l'ouest un dénivelé assez fort plutôt réfractaire à l'occupation. Vers l'est, la surface est plus régulière, ponctuée de petites éminences comme le Puy de Cros.

Une fois repérée l'adaptation à la topographie, on constate, par l'observation conjointe du cadastre napoléonien (fig. 5) et du cadastre actuel du village, que l'habitat est assez dispersé. Il peut malgré tout être divisé en deux zones distinctes : au nord se développe une occupation lâche le long de l'axe principal nord-sud, séparé de la partie méridionale par des espaces agricoles vides de constructions. L'absence de cohésion est nette. La partie Sud en revanche, présente un aspect beaucoup plus compact et resserré, elle se structure autour d'une vaste plateforme trapézoïdale mesurant 65 et 32 m (E-O) pour 75 et 85 m (N-S), bien dissociée par les rues actuelles qui la ceinturent. Les bâtiments alentour sont disposés de façon rayonnante, en cercles concentriques et les façades sont

2. La zone de fouille mesure 550 m²

3. Dans cette optique la fouille a été rattachée aux anciens programmes H2 et H17 du Ministère de la Culture.

4. L'Isle-Aumont (Champagne) ; Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) ; Villars-les-Dombes (Ain) ; La Tour d'Albon (Drôme).



Fig. 5 Extraits cadastraux avec la zone de fouille.

tournées vers le centre de la plate-forme dont le dénivelé est d'environ 1 m, sauf à l'ouest où il est plus important, en pente vers la rivière. La plate-forme est artificielle, comme l'a montré l'étude de la stratigraphie est-ouest. La lecture du parcellaire et l'observation des photographies aériennes révèlent qu'elle a été amputée d'environ un tiers; de forme ovale, elle s'étendait vers le sud et couvrait alors une surface d'environ 6500 m². Cette plate-forme constitue le noyau central du village et son rôle paraît déterminant dans la formation de l'habitat. Il est d'ailleurs significatif que s'y trouvent les deux éléments structurants traditionnels de l'espace que sont le château et l'église.

Toute la partie nord a une vocation religieuse avec l'église actuelle, dédiée à Saint-Pierre, construite à la place d'un édifice gothique⁵ en 1897. Ce dernier était plus petit avec un cimetière attenant à l'est et au sud comme le montre le cadastre de 1823⁶. Un bâtiment rectangulaire, orienté nord-sud, servant de cure, a amputé la motte de sa partie nord.

L'ensemble castral occupe les trois parcelles sud. La motte, amputée d'un tiers, s'est installée à l'ouest au niveau de la rupture de pente. Le tertre de forme tronconique ne mesure plus que 24 m de diamètre à la base, pour une dizaine de mètres au sommet et surplombe les environs de 6 m.

Au centre, un espace libre et plan, de plain-pied avec l'église et utilisé comme jardin, constitue la basse-cour, comme l'a montré la fouille. Une parcelle rectangulaire qui supporte actuellement une lourde croix en fonte, à l'est, s'élève de 2 m au-dessus du sol de la basse-cour.

À l'ouest, à l'est et au nord, l'emplacement des rues qui individualisent la plate-forme pérennise l'ancien fossé qui ceinturait le château.

À l'occasion de terrassements entrepris par les propriétaires et la mairie, une coupe transversale, orientée est-ouest, effectuée à la pelle mécanique, a mis au jour des sarcophages en pierre sous la motte castrale. À la suite de cette découverte, une opération de sauvetage a été organisée par le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne afin, d'une part d'estimer les dégâts, et d'autre part, de préciser la relation entre ces sarcophages et la motte. Rapidement le site s'est avéré d'une complexité importante avec notamment une superposition de trois périodes bien distinctes; il a donc été nécessaire d'effectuer l'opération en plusieurs temps. Quatre opérations de sauvetage

réalisées par l'AFAN⁷ ont été à l'origine du projet de fouille programmée, d'abord annuel à partir de 1994, puis trisannuel depuis 1997. L'ensemble représente un total de 14 mois de fouilles dont les premiers résultats sont présentés ici.

La fouille s'est développée en deux phases. La première approche a surtout concerné la nécropole, une bande de 5 m N-S pour 55 m E-O a été en partie fouillée après l'arrêt de travaux à la pelle mécanique qui ont détruit les niveaux supérieurs. Toutefois la stratigraphie réalisée de facto a permis une approche globale du site et de sa chronologie relative. Puis, lors d'une deuxième étape, la fouille s'est poursuivie en planimétrie sur la partie identifiée comme la basse-cour de l'ancien château. Les cinq campagnes de fouilles programmées ont porté sur cet espace. Au total, ce sont ainsi 550 m² qui ont été étudiés (fig. 6).

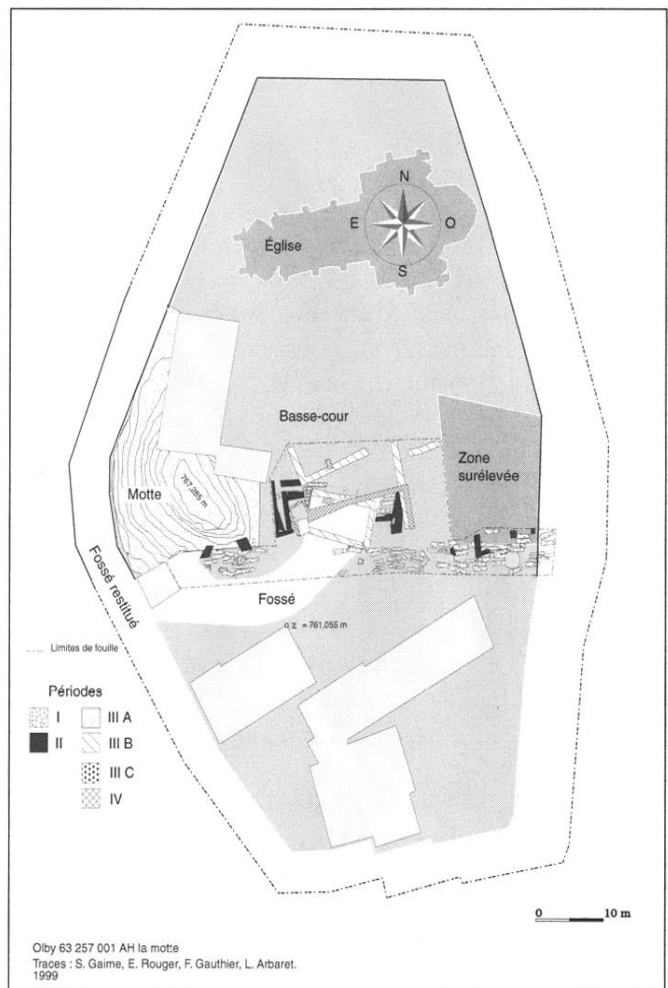


Fig. 6 Plan d'ensemble des vestiges équidistance des courbes de niveau 0,5 m.

7. Responsables SAUGET (SRA Auvergne), puis GAIMÉ (AFAN).

5. TARDIEU parle d'un «édifice roman» mais la plus ancienne mention connue est du XIII^e siècle; de plus les éléments en remploi dans les murs de la cure sont indubitablement gothiques.

6. FOURNIER, 1961, p. 156

1. LA NÉCROPOLE (fig. 7 à 11)

La première utilisation du site correspond à une vaste nécropole dissociable chronologiquement et stratigraphiquement en au moins trois grandes phases. L'ensemble se compose de sarcophages trapézoïdaux, de tombes en fosse, de coffres de bois et de coffres aménagés, le tout réparti sur 550 m² étudiés. Toutes périodes confondues, l'ensemble comprend 117 sépultures repérées⁸. Ces sépultures se partagent en trois phases chronologiquement distinctes.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Nombre total de tombes repérées	5	49 sarcophages 2 tombes construites	61
Tombes non fouillées	0	10	8
Tombes fouillées	5	41	53 dont 7 avec traces de bois
Caractéristiques des inhumations	1 en atmosphère libre, 3 en espace colmaté 1 indéterminée	16 en atmosphère libre 8 en espace colmaté 17 indéterminées	16 en atmosphère libre, 13 en espace colmaté 32 indéterminées
Nbre de réductions	Aucune	7 réductions	Aucune

Typologiquement, nous avons distingué quatre types d'inhumations :

– Les simples fosses :

Le corps est simplement déposé dans une fosse ovale, plus ou moins grande et plus ou moins régulière, puis recouvert de la terre issue du creusement. La décomposition du corps a lieu en espace colmaté.

– Les tombes avec couverture ou coffre de bois :

Sur le site, la conservation des traces ligneuses associées à la détermination du mode de décomposition du corps permettent d'assurer l'existence de trois types différents de sépultures plus élaborées que les simples fosses. Tout d'abord, les inhumations dans un coffre de bois, apparenté au cercueil⁹, mais sans clou ni ferrure d'angle, ensuite les fosses irrégulières mais avec une décomposition du corps en atmosphère libre qui implique une couverture isolant le corps de la terre (peut-être une simple planche de bois), et enfin un cas de cercueil monoxyle attesté par les traces ligneuses.

– Les tombes aménagées avec des blocs de pierre : (deux cas)

Ce sont des sépultures construites avec des morceaux de sarcophage délimitant la fosse. Dans un cas, la décomposition du corps a lieu en atmosphère libre, avec la présence d'un couvercle, le mode de décomposition du

deuxième cas est indéterminé. Les deux exemples appartiennent à la phase 2 de la nécropole et s'intercalent entre des espaces laissés libres entre deux sarcophages.

– Les sarcophages : (49 exemples)

Le sarcophage est ici constitué d'un seul matériau unique, le trachyte, dont la provenance est connue aujourd'hui avec certitude. La décomposition a normalement lieu en atmosphère libre, et le couvercle scellé à l'argile¹⁰ empêche les infiltrations extérieures de sédiment.

À ces quatre types s'ajoutent des réductions, peu nombreuses (7 cas patents) où les os d'une première sépulture ont été déplacés pour inhumer un deuxième corps. Les os du premier occupant ont été laissés dans la cuve (quatre cas), dans un coffret de bois aménagé aux pieds de la cuve (un cas), ou sur le couvercle du sarcophage (un cas). Dans les autres cas, il s'agit simplement d'os retrouvés à proximité d'une tombe.

Nous avons pu, après enquête orale auprès des habitants, localiser les découvertes anciennes de sarcophages dans le village, puisque la pierre utilisée, le trachyte est facilement identifiable et absente du site à l'état naturel. En corrélant ces données avec les observations réalisées par nos soins durant l'été 1994, lors de travaux de voirie, il est possible d'avoir, au moins partiellement l'étendue de l'espace funéraire. De plus un plan du xvii^e s.¹¹ localise très précisément le cimetière d'alors à l'est et à l'ouest du chevet¹². En prenant comme limite septentrionale l'église, comme limite orientale les sarcophages identifiés lors de la pose des égouts¹³, comme limite occidentale ceux découverts sous la motte, et enfin comme extension méridionale les dernières tombes observées en 1994, on obtient une superficie de 18200 m², avec une largeur est-ouest de 130 m et une longueur nord-sud de 140 m. Il s'agit bien d'une vaste nécropole, implantée avant la création du village.

1.1. PHASE 1 (fig. 7)

Cinq sépultures concentrées sur 15 m² dans la zone ouest du site ont pu être étudiées. Leur position stratigraphique est très nette puisqu'elles se trouvent partiellement, ou complètement, sous les cuves des sarcophages qui ont d'ailleurs entaillé leurs fosses. Les corps sont disposés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest et les pieds à

8. En prenant en compte tout ensemble d'os en connexion anatomique.

9. Le terme de «cercueil» est à réserver pour un contenant transportable et ne semble pas devoir s'appliquer ici, nous lui préférons donc le terme plus neutre de «coffre» – TREFFORT, 1993, p. 207-221.

10. Sur les 16 sarcophages dont la décomposition a eu lieu en atmosphère libre, trois possédaient encore le colmatage cuve couvercle par une argile.

11. Ce plan cité par FOURNIER.

12. FOURNIER, 1961, p. 156.

13. Enquête orale auprès des habitants du village.

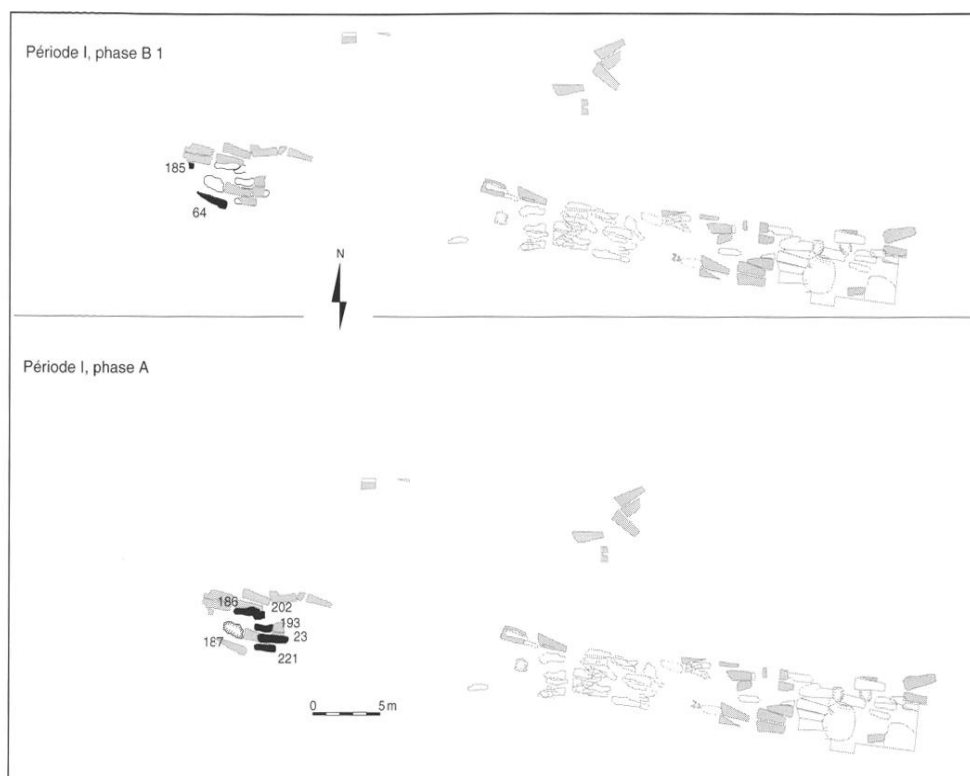


Fig. 7 Période 1, phases A et B1.

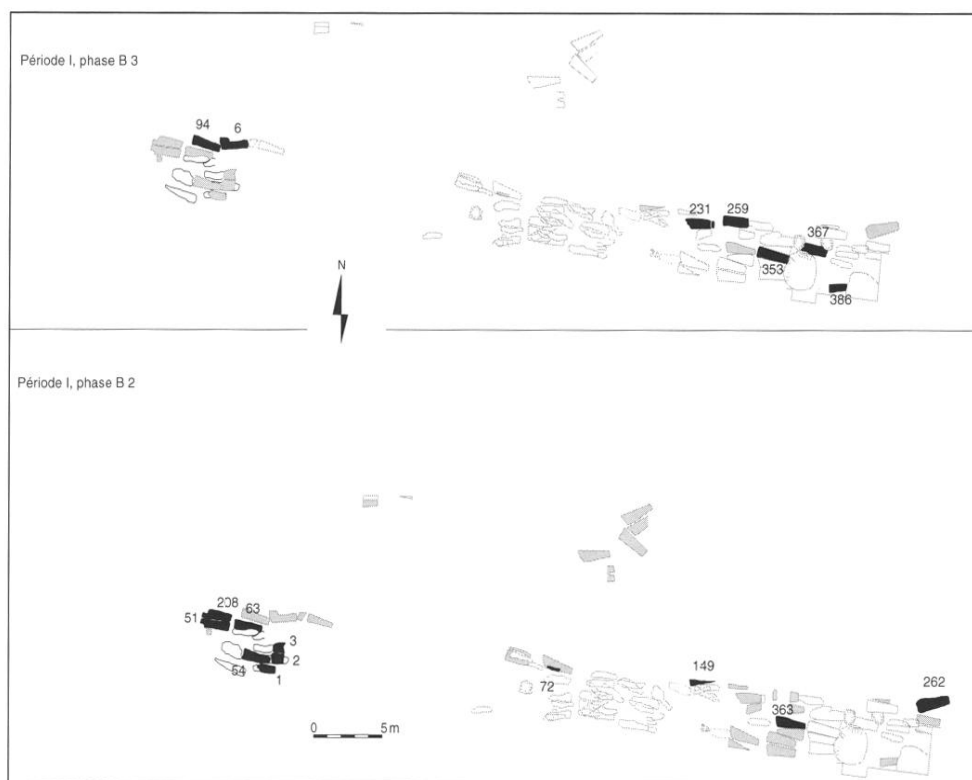


Fig. 8 Période 1, phases B2 et B3.

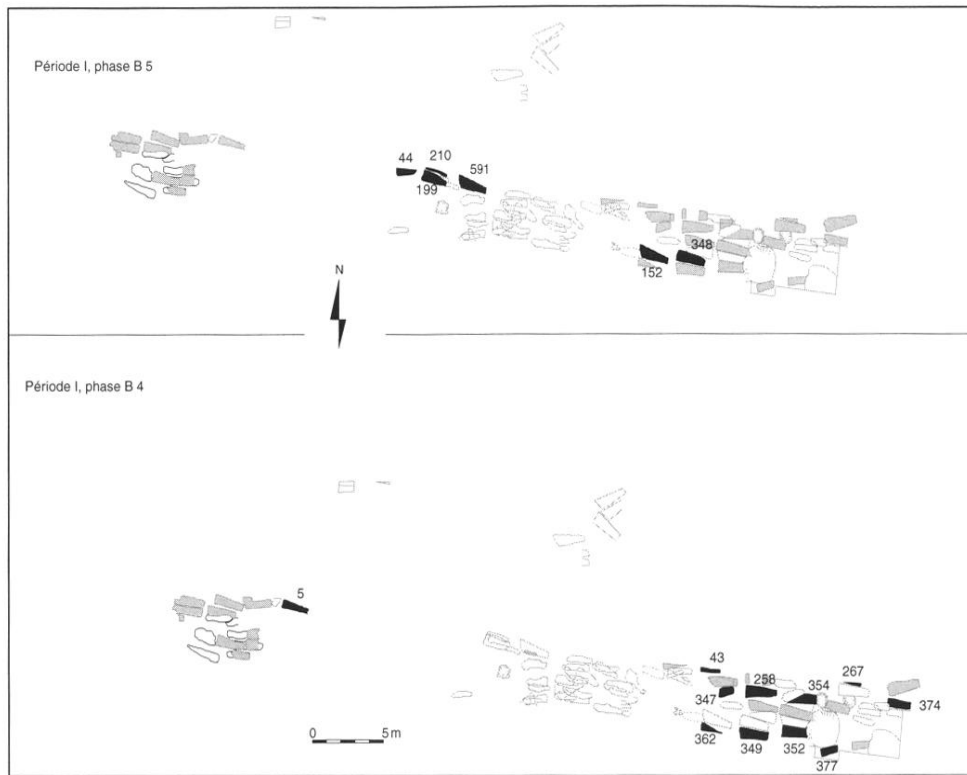


Fig. 9 Période 1, phases B4 et B5.

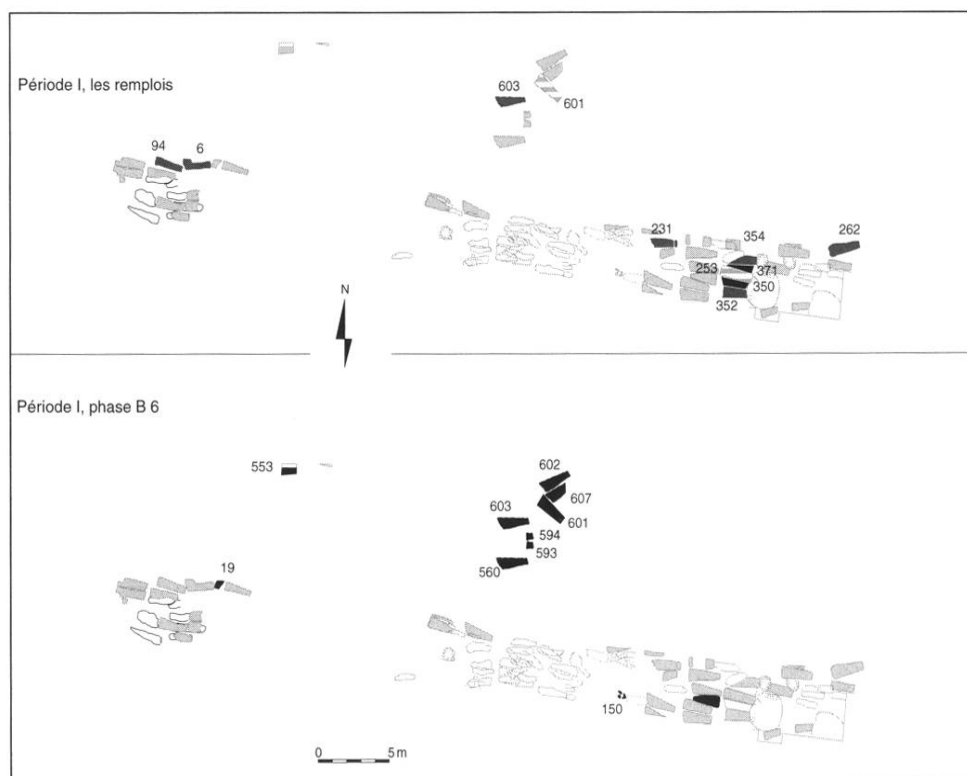


Fig. 10 Période 1, phase B6 et localisation des remplois de sarcophage.

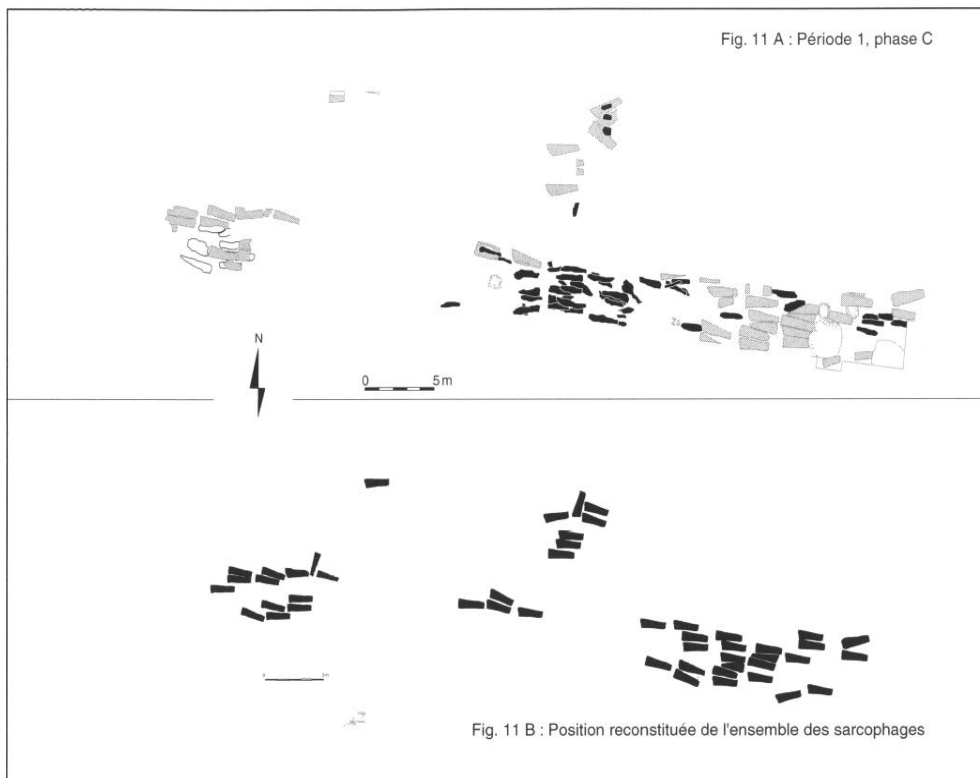


Fig. 11 A et 11 B Période 1, phase C.

l'est. On trouve trois cas de sépultures en fosse, un cas avec coffre de bois, et un cas indéterminé. Trois niveaux de sols anciens étaient conservés et se caractérisent comme des niveaux de terre tassée par piétinement, dont le pendage est presque inexistant. Des fragments de charbon de bois, des tessons de céramique en position horizontale et des os d'animaux les identifient comme des niveaux de circulation. Ils ont été nettement perforés par la pose des sarcophages postérieurs. Ces premières tombes ne sont pas toutes strictement contemporaines puisqu'un recoupement existe.

En l'absence de datation au ^{14}C ¹⁴, deux objets retrouvés dans la sépulture 23, nous renvoient peut-être à une première utilisation de la nécropole dès le Bas-Empire : Une monnaie de Constantin, en cuivre, émise entre le 15 mars 351 et le 6 novembre 355 à Constantinople, et une intaille de tradition gallo-romaine, en verre moulé qui reposait sur l'avant-bras gauche. Le problème de l'attribution volontaire ou résiduelle se pose évidemment dans la mesure où ce type d'objet était très en vogue au début du Moyen Âge et pouvaient être cousus sur un vêtement¹⁵.

1.2. PHASE 2 (fig. 7 à 10)

1.2.1. Les inhumations

La deuxième phase de la nécropole d'Olby se caractérise par l'emploi du sarcophage trapézoïdal, et de deux tombes construites avec des morceaux de cuve. Les 51 sépultures repérées sont localisées sur l'ensemble de la zone fouillée soit environ 550 m². L'aspect pédologique est primordial dans cette phase pour caractériser l'ampleur des apports anthropiques sur la zone fouillée, et mieux cerner la dynamique d'installation. Dans l'emprise du site, l'altération lente du paléosol ne permet pas la création d'une couche sédimentaire suffisante pour y creuser des tombes. Les niveaux les plus profonds de la nécropole sont directement en contact avec la coulée volcanique dont la surface se présente comme un amas de scories de tailles variables et d'aspect irrégulier, émaillé de dépressions plus ou moins importantes. La cheire d'Aydat, huit kilomètres au sud-est d'Olby donne un assez bon exemple de l'aspect originel de la zone.

La nécropole, dans son dernier état possédait une épaisseur stratigraphique totale d'environ 1 m. Si dans la phase 1, les irrégularités géologiques permettent d'enfouir les tombes, il n'en est pas de même ensuite et pour expli-

14. Cinq datations sont prévues pour 1999.

15. BALTRUSAITIS, 1981, p. 7-8.

quer la puissance stratigraphique, il faut envisager des apports de terre. La nécropole paraît avoir été organisée, au moins dès la phase 2, par l'apport volontaire de remblais afin de pouvoir inhumer, ce qui implique une réflexion préalable, une partition de l'espace et bien évidemment le choix du lieu. La présence de mobilier gallo-romain résiduel dans les couches, et surtout l'existence de niveaux de sols successifs vient étayer l'hypothèse. Ce sont ces apports anthropiques qui ont fossilisé l'ensemble des faciès, et permis la conservation des niveaux de sols successifs. Cet aspect original de la nécropole rend possible l'élaboration d'une chronologie relative fine, ainsi qu'une approche de l'organisation spatiale et de son évolution.

L'originalité et la spécificité de ces sarcophages sont l'utilisation du trachyte. Les sarcophages trapézoïdaux en trachyte sont d'un usage courant en Auvergne au Haut Moyen Âge, notamment à Clermont-Ferrand¹⁶. Mais malheureusement les éléments de datation précis ne sont pas très nombreux : à Saint-Julien-de-Brioude (Haute-Loire), un sarcophage en trachyte recoupé par un contrefort de la basilique romane contenait une obole du IX^e siècle¹⁷; à Souvigny (Allier), un sarcophage similaire contenait une monnaie carolingienne¹⁸. La nécropole de Saint-Cirgues à Clermont-Ferrand, présente un ensemble de sarcophage du même type¹⁹. Deux sarcophages en trachyte découverts à Clermont-Ferrand, rue Gaultier de Biozat²⁰, dans une nécropole du Bas-Empire sont de forme rectangulaire. Ces deux seuls exemplaires connus fournissent un jalon évolutif intéressant pour le passage de la forme rectangulaire à la forme trapézoïdale. Il paraît possible de dater la nécropole d'Olby entre la fin du V^e et la fin du IX^e siècle : une datation au carbone 14 réalisée sur les niveaux de la période 2 du site (cf. infra) donne comme terminus *ante quem* le IX^e siècle.

Au cours de la fouille, 33 sols différents en relation avec la phase 2 de la nécropole ont été retrouvés souvent à l'état de lambeau. 22 sépultures (sur 51) sont en relation directe avec 16 niveaux de sol différents. Ces niveaux de circulation sont constitués d'une surface de terre tassée, avec par endroits un cailloutis fin, et le plus souvent du mobilier céramique, de la faune et du charbon de bois en

position sub-horizontale. Ces sols montrent à chaque fois que le couvercle du sarcophage affleurerait et servait de marque de surface. Des pendages de faible amplitude montrent que les sols de la nécropole étaient plus ou moins horizontaux. Il nous est donc apparu possible d'utiliser les altitudes des cuves de sarcophages pour établir une chronologie relative entre eux, puisque des sarcophages contemporains devaient être à une altitude cohérente d'un bout à l'autre de l'espace funéraire. Le classement obtenu ainsi distingue 6 groupes, classés par tranche de 10 cm d'altitude. Un seul cas de recoupement entre les divers sarcophages indique clairement que s'ils forment des ensembles différents, ils appartiennent bien à une phase homogène et organisée. Les couvercles étant apparents au départ, les espaces se sont peu à peu remplis, au fur et à mesure des inhumations. La différence d'altitude entre les sommets des cuves les plus basses et les plus hautes est de 0,44 m. Lors du dépôt des sarcophages les plus récents, les premiers n'étaient plus visibles, à moins qu'une marque ne subsiste au sol.

– **premier groupe (I B1)**: altitude²¹ < à + 40 m.

Ce premier groupe comprend deux sarcophages (US 64 et 185).

– **deuxième groupe (I B2)**: altitude + 50 < < + 60 m.

Ce deuxième groupe comprend 12 sarcophages (US 1, 2, 3, 51, 54, 63, 72, 149, 208, 261, 262, 363). Ils sont en relations avec les sols 48, 66, 67 et 148.

– **troisième groupe (I B3)**: altitude + 60 < < + 70 m.

Ce troisième groupe comprend 7 sarcophages difficiles à rattacher à un ensemble précis (US 6, 94, 231 A, 259 A, 353, 367, 386). Seul le sol 396, retrouvé à l'est leur correspond.

– **quatrième groupe (I B4)**: altitude + 70,0 < < + 80 m.

Ce quatrième groupe comprend 11 sarcophages (US 5, 43, 258, 267, 347 A, 349 A, 352 A, 354, 362, 374, 377). Ils sont en relations avec une série de sols 108, 255, et 356.

– **cinquième groupe (I B5)**: altitude + 80,0 < < + 90 m.

Ce cinquième groupe comprend cinq sarcophages (US 44, 152, 199, 210, 348 A et 591 A). Ils ne correspondent à aucun sol retrouvé.

– **sixième groupe (I B6)**: altitude ≥ + 90

Ce sixième groupe comprend 10 sarcophages (US 19, 150, 332 A, 553, 560, 593, 601, 602, 603, 607). Cet ensemble correspond aux sols les plus hauts, constituant

16. FOURNIER (P-F), 1945 et 1966 et FOURNIER (G), 1975.

17. Fouilles SAUGET, communication personnelle.

18. Fouille HETTIGER, DFS AFAN/SRA Auvergne.

19. Fouille PARDON, AFAN 1996, communication personnelle. Des analyses sur l'origine du Trachyte ont également été réalisées sur un échantillon des cuves. Cf. infra.

20. Fouille PARDON, AFAN 1997, communication personnelle.

21. Par rapport au niveau zéro situé à 761,059 m.

le dernier état de la nécropole (US 32 et 346 et 608) retrouvés dans les parties occidentale et orientale du site.

Cette chronologie relative des tombes traduit une organisation spatiale très cohérente avec une véritable parcellisation de l'espace funéraire où les vides sont comblés peu à peu dans un espace réservé²². La nécropole est donc très bien structurée, les tombes sont disposées en au moins 11 rangées, côte à côte, et la tête toujours orientée face à l'est, avec seulement deux exceptions (US 19 et US 332). Un seul cas de recoupement entre les sarcophages US 19 et US 6 existe, mais on a pris soin de colmater le pied du premier par deux *tegulae* disposées sur chant.

Les données de fouille permettent de proposer la restitution suivante. Une fois la fosse creusée, la cuve était déposée au fond, calée si nécessaire par des petites pierres de basalte. Ensuite, le corps était disposé dans la cuve sans aucun mobilier funéraire²³. Après la pose du corps, on fermait le sarcophage avec son couvercle. Le joint entre la cuve et le couvercle était fait d'un colmatage à l'argile qui assurait l'étanchéité de l'ensemble. Il n'était en effet pas question de transporter le sarcophage avec un corps à l'intérieur, pour de simples raisons pratiques. On sait par ailleurs que le « corps [était] transporté sur un brancard, ou dans un cercueil portatif jusqu'à la sépulture. Là, il en [était] sorti pour être déposé dans la fosse ou dans le sarcophage »²⁴. Comme nous l'avons vu plus haut, les sarcophages étaient visibles²⁵ puisque le sol de circulation, en terre et cailloutis, venait buter contre le sommet des cuves. La présence d'un trou de poteau au pied du sarcophage US 51 est peut-être liée à un autre type de marquage, plus individuel²⁶.

Les corps ont tous été retrouvés en décubitus dorsal, les jambes peu écartées. Les seules variantes sont dans la position des mains qui reste dans le plus grand nombre de cas, identique pour la gauche et la droite (onze cas sur quatorze où les deux mains sont conservées); la position la plus courante est sur le pubis (cinq cas pour les deux mains, six pour la gauche, six pour la droite). Dans un

cas, la main gauche repose sur le ventre, dans l'autre cas c'est la droite qui est placée sur l'épaule du même côté. Deux cas présentent des positions différentes (l'un le long du corps et sur le ventre, l'autre sur l'épaule et sur le pubis). Deux corps avaient les mains sur le ventre, deux autres sur la poitrine.

Neuf cas certains de sarcophages remployés ont été découverts. Pour avoir une estimation exacte du nombre de sépultures, il faut donc dissocier une utilisation primaire, du remploi. Dans six cas, la cuve a été volontairement remplie de terre, ce qui a induit une décomposition en espace colmaté. Dans un cas, l'existence d'un couvercle a provoqué une décomposition en atmosphère libre. Dans trois cas sur neuf, il s'est avéré nécessaire de modifier le sarcophage pour qu'il corresponde au corps inhumé: les pieds du squelette dépassaient de la cuve dont la paroi était retaillée.

La pose du corps d'une femme et de son enfant dans une cuve a motivé le remaniement complet d'une tombe. À l'origine, le sarcophage a été déposé en sens inverse, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Pour inhumer la femme dans le sens traditionnel, le fossoyeur a cassé la paroi nord de la cuve pour que les épaules entrent dans celle-ci. Le couvercle cassé, mais monolithique à l'origine, était quant à lui posé dans le bon sens.

L'une des réductions constatées (US 235) a fait l'objet d'un soin manifeste en relation avec la réutilisation d'un sarcophage. Les os de l'inhumation primaire ont été posés dans un coffre en matériau périssable, puis déposés aux pieds de la cuve. Dans un deuxième exemple, ils ont été simplement mis en vrac dans la fosse du sarcophage, à hauteur de la tête.

Dans la même phase, deux sépultures (US 350 et US 371) ont été construites avec des morceaux de cuves et ont été insérées dans les espaces vides, entre deux sarcophages (US 354 et US 353). La tombe US 371 a été inversée car l'espace entre les deux cuves n'était pas assez grand pour qu'elle puisse s'orienter. Ici, il était plus important d'installer le corps entre les deux sarcophages primaires que de respecter l'orientation. La répartition géographique de ces remplois est très intéressante, puisque toutes ces tombes se concentrent dans la zone située à l'est.

1.2.2. Les sarcophages

Les sarcophages retrouvés à Olby sont très homogènes. Les cuves et les couvercles sont taillés sur le même modèle, dans la même pierre locale, le trachyte. Ils sont monolithiques et tous de forme trapézoïdale simple; les

22. Un mur est-ouest, U.S. 552, contre lequel s'appuie un sarcophage pourrait constituer une limite.

23. Seuls deux sarcophages contenaient l'un, une perle en verre (U.S. 51), l'autre un élément de bronze non identifié (U.S. 601).

24. TREFFORT, 1993, p. 214.

25. Une remarque similaire a été faite: « L'usure constatée sur le couvercle du sarcophage paléochrétien découvert est due à un piétinement. Le couvercle était donc visible au départ » dans SAUGET / SCHERDING / USSE, 1990.

26. Sur ces problèmes de marques de surface, se reporter à l'article de TREFFORT/ALEXANDRE-BIDON, 1993, p. 267.

liaisons angulaires entre les faces étant droites, sauf pour deux exemples qui ont l'angle nord-ouest, supérieur droit, arrondi. Seulement deux d'entre eux se distinguent par un décor: un bandeau en réserve dans le sens latéral sur un couvercle (US 601) pourrait correspondre à une amorce de croix²⁷, et une cuve ornée d'une croix grossièrement gravée sur la face intérieure sud (US 262). Les cuves étant adaptées au corps inhumé, les dimensions varient pour la plus grande longueur de 2,14 à 1,70 m, avec une largeur prise à la tête de 0,80 à 0,40 m, pour 0,25 m aux pieds.

Certains possèdent des particularités: Quatre sarcophages possèdent une légère cavité céphalique apparente sur le fond de la cuve, ou quelques centimètres ont été laissés en réserve; un sarcophage comportait à l'origine une cavité céphalique assez marquée, puisqu'elle faisait un tiers de la hauteur de la cuve, mais elle fut éliminée par le tailleur lors d'un repentir (US 5); la cuve 64 possède un surcreusement circulaire aux pieds, profond de 4 cm, mais qui ne perce pas le fond du sarcophage²⁸.

L'examen des traces de taille²⁹, sur les cuves et les couvercles, permet d'affirmer qu'ils ont tous été exécutés selon la même technique. Trois types d'outils ont été repérés, le taillant (sorte de hache à deux côtés), la broche (ciseau dont la largeur est inférieure à 5 cm) et la charrue (broche dont la largeur est supérieure à 5 cm). La forme générale de la cuve est donnée avec un taillant, en partant du bord extérieur vers l'intérieur, alternativement, ce qui laisse une trace oblique peu profonde à l'endroit de l'impact où la pierre a éclaté. Puis avec la broche, les coups sont donnés de manière régulière mais alternée, ce qui dessine des chevrons. En effet, le tailleur part d'un bord pour dresser la paroi et travaille selon une ligne horizontale, le tranchant de la broche légèrement oblique, puis il effectue le même travail dans l'autre sens. Le dessin en chevron est donc le résultat d'une technique de taille et ne constitue pas un motif décoratif. Le creusement intérieur est également réalisé à la broche en partant du centre vers les angles. L'intérieur est soit brut de taille (un seul passage), soit retravaillé (un deuxième passage permet d'obtenir une surface plus lisse). Deux types de finitions se distinguent alors: certains sarcophages sont uniquement dégrossis, avec les coups d'outils nettement

visibles, alors que pour d'autres, un second passage effectué à la charrue a effacé les traces d'outils. Ce dernier module est représenté par deux sarcophages qui sont parmi les plus récents du site. Les mêmes remarques s'appliquent aux couvercles. Certaines cuves possèdent des angles intérieurs arrondis, plus faciles à réaliser pour la liaison de deux parois verticales.

1.2.3. L'origine des sarcophages (fig. 20, 21)

Les sarcophages de la nécropole d'Olby sont exclusivement constitués de trachyte, lave acide de teinte généralement claire à texture microlitique fluidale. Sur l'ensemble des édifices volcaniques trachytiques de la chaîne des Puys, les carrières de sarcophages ne sont connues que sur les dômes du Grand Sarcouy, du Puy de Clerzou et du puy de l'Aumône³⁰ situés à 10 kilomètres d'Olby (distance la plus courte mesurée). Ces carrières à ciel ouvert (Grand Sarcouy) ou souterraines (Clerzou et Aumône), sont ouvertes au sud, à mi-pente des édifices volcaniques, les empreintes trapézoïdales des cuves et des couvercles de sarcophages y étant parfaitement visibles. Le Grand Sarcouy est constitué d'un trachyte à biotite contenant de rares enclaves basiques massives de faible taille (au plus décimétriques) alors que les dômes du Clerzou et de l'Aumône, de composition chimique identique, sont constitués par un trachyte à amphiboles centimétriques ou les enclaves basiques, plus ou moins bulleuses, sont nombreuses et de taille plus importante.

Si les carrières de sarcophages trachytiques sont connues, il n'existe aucune étude qui permette de déterminer l'histoire de leur exploitation ni leur chronologie. La détermination de la provenance des sarcophages de la nécropole en fonction de ces sites connus a été réalisée en utilisant l'analyse chimique sur roche totale des éléments majeurs. En effet, les deux types de trachytes présentent souvent des faciès où les minéraux ferromagnésiens et les enclaves sont absents, ce qui rend la différenciation macroscopique directe difficile, malgré les différences pétrologiques précédemment décrites. Des analyses chimiques de référence ont été réalisées en premier lieu sur quatre échantillons prélevés dans les carrières du puy de Clerzou ainsi que sur trois échantillons du Grand Sarcouy³¹. Ces analyses indiquent une différence nette entre les deux sites, le trachyte du Grand Sarcouy étant plus riche en alcalins et en silice.

27. Un sarcophage en trachyte déposé dans l'église de Thuret (63) possède un couvercle avec un comparable.

28. Des sarcophages gallo-romains avec le même aménagement ont été découverts à Chamalières. Sources SAUGET, doc. ICAF / SRA Auvergne.

29. L'analyse de la technique de taille des sarcophages a été réalisée par SUCHET, tailleur de pierre à l'entreprise Comte, travaillant notamment sur le chantier de Saint-Austreimoine à Issoire.

30. FOURNIER P.-F., 1957.

31. CAMUS, communication Personnelle.

Trente analyses chimiques ont été réalisées sur les sarcophages de la nécropole d'Olby (10 couvercles et 20 cuves). Les résultats sont reportés sur le diagramme alcalins/silice en figure 20. Ces analyses se répartissent entre les deux sites avec cependant un plus grand nombre d'analyses comparables au Grand Sarcouy (20 contre 10 analyses proche du Clerzou). Des analyses ont porté sur 8 couples cuve/couvercle afin de déterminer leur homogénéité vis-à-vis de la carrière d'origine. Sur cet ensemble, 6 couples présentent une composition chimique homogène avec un seul provenant du puy de Clerzou (US 367). Deux couples (US 332 et US 349), par contre, se caractérisent par une cuve provenant du Puy de Clerzou et un couvercle attribuable au Grand Sarcouy. Or ici pour les cas manifestes de première utilisation (US 2, 5, 353, 367), les analyses montrent la même provenance cuve/couvercle, alors que pour les cas de réutilisation les deux variantes existent (cuve/couvercle identiques pour l'US 354 et l'US 348 et différents dans les deux autres cas US 349 et US 332). Il est peut-être possible d'envisager ainsi un travail par unité (cuve et couvercle), à la demande, plutôt qu'un travail par type (toutes les cuves puis les couvercles) mais d'autres analyses permettront de valider ou d'infirmer cette hypothèse.

Ces résultats corrélés avec la chronologie relative établie entre les cuves, montrent que les deux sites d'exploitation (Grand Sarcouy et couple indifférencié Clerzou/Aumône) ont eu un fonctionnement contemporain pendant la période d'activité de la nécropole d'Olby³². Le plus grand nombre de sarcophages attribuables à la carrière du Grand Sarcouy ne permet cependant pas, face à la faible quantité d'analyses, de conclure à un plus grand volume d'exploitation sur ce site par rapport aux autres carrières.

1.3. PHASE 3 (fig. 11)

Cette période se dissocie de la précédente par la typologie des sépultures, par leur localisation, mais surtout par la chronologie relative. On assiste à un remaniement complet de l'espace funéraire, et à un retour généralisé aux inhumations sous coffres et fosses. Les relations stratigraphiques directes sont claires pour cinq cas :

- la sépulture 197 s'installe sur le sarcophage 199 dont il manque le couvercle ;
- la tombe 196 se sert des pieds de la cuve 199 comme calage de tête ;

- la tombe 71 coupe le sarcophage 44 ;
- la tombe 358 coupe le sarcophage 152 qui est une réutilisation ;
- la tombe 260 coupe le sarcophage 259 également une réutilisation.

La destruction de certains sarcophages lors du creusement des fosses contraste avec l'aspect organisé de la phase précédente. Durant la phase 3, au contraire, on n'hésite pas à détruire des tombes et à se servir des morceaux de couvercles pour combler les fosses, caler les cercueils, ou aménager les fonds des tombes. Il faut noter que pour cette période, les niveaux supérieurs des sépultures ont été détruits par les travaux. 53 sépultures ont été fouillées appartenant à cette phase. Pour 32 d'entre elles il n'a pas été possible de déterminer avec certitude le type de décomposition. Les autres se divisent en 13 sépultures en espace colmaté, 16 inhumations en atmosphère libre pour lesquelles il faut restituer soit un cercueil de bois, soit un simple couvercle en planche, soit encore un cercueil monoxyle. Cette forme de décomposition implique un couvercle isolant le corps de la terre lors de la désagrégation des articulations. Sept sépultures possédaient encore des traces de bois qui autorisent la restitution des trois types différents d'inhumations.

La présence d'un véritable coffre assemblé est probable pour deux tombes. La forme générale est trapézoïdale, rétrécie aux pieds. La première mesure 0,60 x 0,30 x 2,10 m, l'autre, qui présente les mêmes caractéristiques mesure 2,10 x 0,54 x 0,33 m. Aucun clou n'a été retrouvé. Un coffre en bois, reprenant la disposition traditionnelle du « cercueil », mais sans que les planches n'aient été fixées, a été fouillé en 1993 à Souvigny³³. Les planches de chêne avaient été disposées dans la fosse creusée de manière à former un coffrage de bois, puis deux planches disposées en bâtière en guise de couvercle. N'étant pas assemblé, l'ensemble ne peut être transporté et ne correspond pas du tout à notre conception du « cercueil ».

Pour au moins deux sépultures, une planche de bois servant de couvercle à une fosse aménagée dans le terrain géologique paraît devoir être restituée. Un coffre complet est improbable, car les fosses de forme irrégulière ne se prêtent guère à un tel dispositif. Ces creusements sont globalement rectangulaires aux angles très arrondis. Leur dimension varie en fonction de la taille du corps (l'US 135 mesure 1,86 x 0,50 m, alors que l'US 137, qui contenait un adolescent ne mesure que 1,50 x 0,60 m).

32. Sarcophage 63 provenant du Clerzou/Aumône contemporain du sarcophage 2 provenant lui du Sarcouy.

33. HETTINGER, 1994, D.F.S., Service régional de l'archéologie d'Auvergne. La datation n'est pas assurée précisément mais la période carolingienne semble la plus probable.

Une sépulture utilise un cercueil monoxyle (US 41) qui mesurait 2 x 0,50 m. Aux pieds, la largeur n'est plus que de 0,35 m. La conservation très inégale des traces ligneuses n'a fourni aucune indication sur le mode de recouvrement exact du corps.

Comme dans les phases précédentes, toutes les tombes sont des inhumations en décubitus dorsal. Les corps sont généralement déposés sans mobilier funéraire (sauf la sépulture US 378, qui possédait un vase, posé sur le côté droit du corps). L'organisation spatiale apparaît moins cohérente, l'orientation des tombes n'est plus stricte, et les recouvrements sont très nombreux. Il y a une restructuration de l'ensemble. Les premiers sarcophages ne sont plus visibles, plus ou moins recouverts par l'élévation du niveau de la nécropole.

Le niveau de circulation retrouvé sur l'ensemble de la zone centrale est le cailloutis US 119, qui constitue le dernier sol de cette partie de la nécropole. Seules deux sépultures le perforent (US 71, 197). Dans cette troisième phase, les positions des mains sont très diverses et ne paraissent pas correspondre à des ensembles pertinents compréhensibles pour l'archéologue. Comme dans les phases précédentes, la même position est le plus souvent identique pour les deux mains (13 cas sur 32). Les cas les plus courants étant toujours une main sur le pubis (10 cas pour la main droite, 8 pour la gauche), mais seulement trois corps avaient les deux croisées sur le pubis.

L'aspect général de la nécropole se différencie de la période précédente. On observe ainsi une réduction de la zone d'inhumation, qui se localise dans la zone centrale. Les sépultures se concentrent sur une zone réduite d'environ 30 m² (carré B et C). Cet espace central est encore réduit par une micro-concentration à l'est du carré C, dans un espace rectangulaire de 3 m de côté. Il paraît même vraisemblable d'envisager un effet de paroi au sud et à l'ouest. Nous aurions ici une sorte d'enclos qui aurait concentré les inhumations. Aux alentours, le nombre des tombes diminue au fur et à mesure de l'éloignement. Ici les niveaux supérieurs manquent cruellement... La limite vers l'est est nette. Les sépultures ménagent trois rangées de sarcophages de la période précédente. Cette zone est toujours utilisée, mais de manière plus sporadique dans la mesure où il n'y a plus de recouvrement de sépultures. Les carrés A1, B1 et C1 sont donc assez peu touchés par cette phase d'inhumation. On n'y trouve que 7 tombes dont quatre à l'extrémité orientale. La zone occidentale n'a livré aucune sépulture de cette période, et paraît dès lors, abandonner sa fonction funéraire.

2. LES HABITATS ANTÉRIEURS À LA MOTTE (fig. 12, 13, 14)

La liaison stratigraphique entre la dernière phase de la nécropole et l'occupation qui lui succède est directe, sans niveau d'abandon visible archéologiquement. Les élévations successives du sol ont fini par masquer les sarcophages, qui sont alors partiellement détruits par les creusements des tombes de la phase 3. Mais ces dernières sont toujours nettement antérieures aux murs: on n'enterre plus dans le secteur quand on construit les bâtiments, la stratigraphie est claire sur ce point³⁴. La liaison chronologique est indubitable puisque les fondations³⁵ s'appuient sur les cuves³⁶, ou recourent les tombes³⁷. Qui plus est, les sols les plus récents de la nécropole, très bien identifiés puisque venant buter contre le sommet des sarcophages³⁸ servent de niveaux de départ, et sont alors directement recouverts par les couches de constructions, puis d'occupations, des bâtiments. Ainsi, plusieurs sols retrouvés correspondent à des niveaux de travail: À l'ouest, sous la motte, avant la construction des deux murs³⁹, on a creusé jusqu'aux sarcophages pour réutiliser une partie au moins de la pierre. Les cuves les plus hautes stratigraphiquement ont été perturbées mais laissées en place, et les couvercles ont été débités en moellons et employés dans la construction.

L'identification de cette occupation avec une zone d'habitat est claire, en effet les vestiges découverts sur la surface des sols de terre, toujours très indurée, sont caractéristiques d'une activité domestique qui a pu engendrer une quantité non négligeable de rebuts et détritiques divers comme les tessons de céramique et les os d'animaux. Les recharges successives venues recharger ces sols, une fosse dépotoir⁴⁰, et les zones de rejets domestiques, identifient bien un espace de vie et d'habitation. L'existence de fragments de charbon de bois prouve également la proximité d'un ou plusieurs foyers. Le mobilier est rare (céramique commune), avec pourtant deux épingles en bronze: l'une dont la tête sphérique est une pierre semi-précieuse, l'autre plus simple à tête octogonale, toutes deux retrouvées sur les sols intérieurs. Ainsi, les 6 sols successifs sous

34. Il convient donc d'écartier la possibilité de cimetière habité.

35. 8 murs sur les 13 retrouvés.

36. Murs 312, 306, 552, 472, 438, 100, 600.

37. Le mur U.S. 312.

38. Cf. la coupe stratigraphique du carré G, le sol 32, postérieur au sarcophage 5 mais contemporain du sarcophage 19 est recouvert par les sols d'occupations liés au mur 100.

39. U.S. 100 et U.S. 600.

40. U.S. 242 qui recoupe le sarcophage 231.

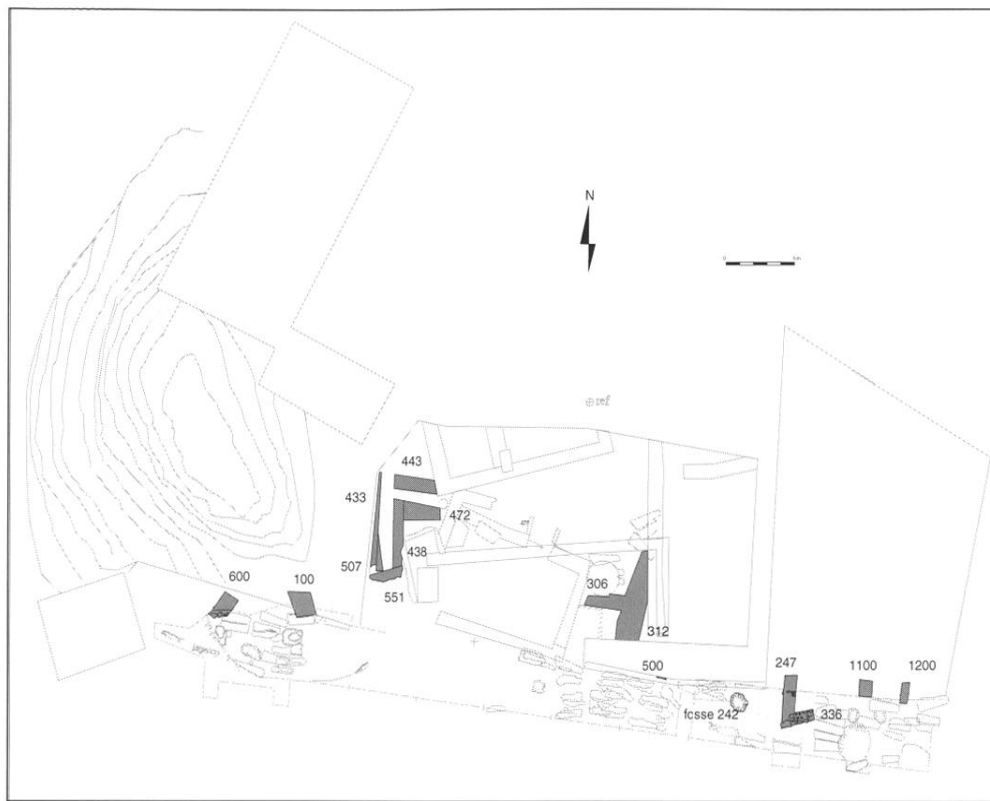


Fig. 12 Période 2, l'habitat.

la motte ont élevé le niveau de 0,32 m par rapport à celui de la nécropole⁴¹.

S'il n'est pas possible de tracer pour l'instant un plan complet de l'occupation de cette époque, un semblant d'organisation s'amorce par la morphologie des murs. Treize murs et murets appartiennent à cette période. Typologiquement, ils sont tous construits en blocs de basalte local et en moellons de trachyte liés à une terre argileuse de couleur marron-noire. De largeurs différentes, ils sont tous constitués de deux parements et d'un blocage central. L'aspect est rudimentaire.

L'ensemble localisé sous la butte, est formé de trois murs⁴². Le premier (mur 100), se différencie par ses dimensions (large de 1,30 m dans sa première version, pour une hauteur conservée de 1,60 m) et le soin apporté à sa construction. Une différence structurelle nette entre les fondations et l'élévation existe. Les premières utilisent des blocs de basalte bruts issus du substrat local, simplement

assisés, alors que les secondes sont taillées dans le trachyte récupéré sur les sarcophages. Le parement extérieur est également plus soigné que l'intérieur. Cette différence dans les matériaux entre les parties visibles et celles qui sont cachées atteste peut-être d'un choix esthétique, mais aussi un caractère ostentatoire manifeste. La largeur importante peut se justifier par une élévation à plusieurs niveaux. Deux niveaux de sols lui sont contemporains : à l'ouest, un simple niveau de circulation, sans mobilier, vient buter contre le deuxième mur, très arasé⁴³ ; à l'est, le sol est caractéristique d'un intérieur avec quatre recharges successives. Il définit ainsi un bâtiment, qui se développe vers l'est. Le troisième mur (US 507), partiellement reconnu, se situe 5 m à l'est et pourrait correspondre à la limite orientale du bâtiment. Ce dernier connaît alors deux phases d'utilisation séparées par un épaissement du mur.

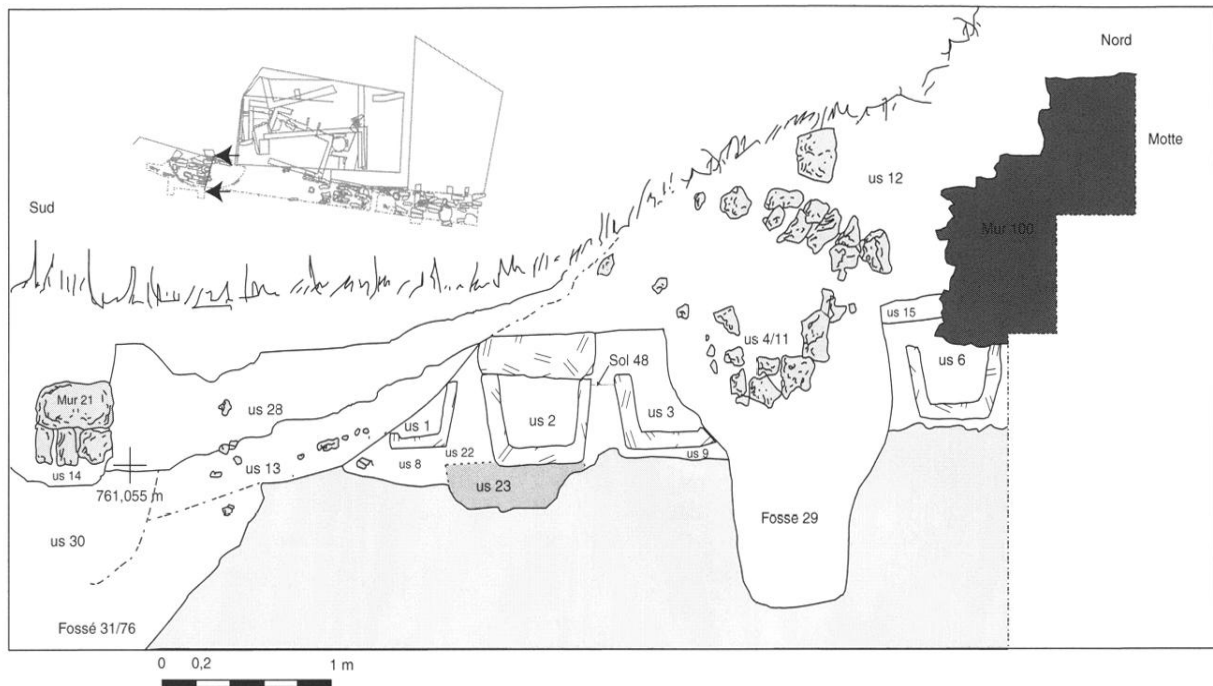
Un deuxième ensemble postérieur puisqu'il s'appuie sur le mur 507, est constitué de quatre murs⁴⁴ qui se développent vers le sud-est. Le mur 551 limite l'espace vers le sud. Le mur 443, parallèle au mur 472 ménage un espace

41. Entre autres, les fouilles de Charavines ont montré à quoi pouvait ressembler un sol intérieur d'un habitat au XI^e siècle : outre une épaisseur de végétaux rapportés d'environ 0,60 m, on y trouve tous les objets utilisés quotidiennement. COLARDELLE / VERDEL, 1993.

42. 100, 600 et 507.

43. U.S. 600.

44. U.S. 438, 472, 551, 433.



La coupe ci-dessus, réalisée de facto montre la stratigraphie sous la motte castrale et met en évidence les trois grandes phases médiévales du site.

Le terrain naturel, noté u.s. 10 est directement visible, il est constitué de scories de basalte, hétérogènes et fragmentées, mêlée à de l'argile de couleur marron ocre.

Période 1 : la nécropole

Immédiatement sur ce terrain géologique se trouve une couche épaisse d'environ

1,00 m, plane en surface, et dans laquelle apparaissent les tombes. Leur installation n'a pas perturbé les niveaux supérieurs qui sont donc plus récents.

Ici 3 sarcophages sont visibles, 2 entaillent de quelques centimètres le substrat, l'autre est plus haut et orienté nord-sud. Les u.s. 5 et 6 sont à la même altitude. Le sarcophage 19 est stratigraphiquement plus haut, il a été disposé nord-sud. Sa fosse a entaillé les pieds du sarcophages 6. Une chronologie relative entre les cuves s'amorce ici.

Ces sépultures sont recouvertes par une surface de cailloutis plus ou moins régulier, l'u.s. 32, interprétable comme un niveau de circulation. Ce niveau plan vient buter contre le sommet de la cuve 19 et laisse affleurer le couvercle du sarcophage 5.

Bien que très perturbé, le sommet de la couche 35 paraît constituer une surface intermédiaire qui venait buter contre le sommet de la cuve de l'u.s. 5.

La période 2 : l'habitat emmotté

Au-dessus de cet ensemble, des couches planes viennent buter contre un mur de pierres que l'on voit en coupe. Ce dernier, noté u.s. 100 s'appuie nettement sur la cuve du sarcophage 6, dont il manque le couvercle. Un sol, avec 4 recharges successives, en liaison avec le mur 100 est identifiable comme un niveau d'occupation à caractère domestique caractéristique d'un intérieur (charbon de bois, faune, céramique, métal).

L'u.s. 18 est un épaissement, une modification du mur, sur son apparement intérieur.

La période 3 : la motte

Un épais remblai u.s. 16 recouvre directement les niveaux de sols et les murs précédents. Il s'agit du remblai de construction de la motte castrale.

Fig. 13 Stratigraphie ouest du carré G.

de circulation large d'environ 0,50 m. Les niveaux de sols successifs prouvent une longue utilisation⁴⁵. Le mur ouest 438 est ensuite prolongé jusqu'à rejoindre le mur nord 443, condamnant ainsi l'espace de circulation qui sert de zone de rejet domestique (faune, céramique, charbon de bois...) et artisanale (scories métalliques, résidu de fusion⁴⁶).

Dans la zone est le mur 500 est dans la même position stratigraphique. L'absence dans cette zone de couches de destruction associées à ce dernier, indique peut-être une élévation différente (matériaux périssables). La découverte d'un calage de poteau dans un angle tendrait d'ailleurs à restituer une ossature en bois, qui n'apparaît pas dans les autres constructions décrites.

Les constructions se poursuivent vers l'est, mais n'ont été que partiellement fouillées. Un espace d'habitation avec une fosse-silo est formé par deux murs (US 247 avec son retour US 336). Les murs 1100 et 1200, uniquement observés en stratigraphie, conservés sur plus d'un mètre d'élévation, complètent l'ensemble au nord.

Cette période constitue le dernier niveau d'occupation de la zone avant la construction de la motte. La datation de l'ensemble des constructions a été faite par la méthode du ¹⁴C dans la mesure où le mobilier notamment céramique est peu abondant, très fragmenté et de surcroît peu connu pour la région. La chronologie relative des différents éléments ayant été faite, le premier niveau d'occupation et le dernier ont été datés.

Une première datation⁴⁷ au ¹⁴C a été faite pour l'US 17 (fig. 19), à partir de prélèvements de charbons de bois sur le niveau de sol argileux et induré, homogène et régulier, d'une surface d'un mètre carré. De la céramique et des ossements ont été trouvés en position horizontale ou sub-horizontale. Surtout, ce sol d'habitat s'appuie contre le mur 100 localisé sous la motte. La datation ¹⁴C de l'US 17 permet donc de le caractériser chronologiquement. Celle-ci, faite par le Centre de Datation par le Radiocarbène de l'Université Claude Bernard (Lyon I), donne pour les

années 689 à 958 un taux de confiance de 95%. À l'intérieur de cet intervalle, les maxima de probabilités sont situés en 812, 847 et 852. Nous considérons donc comme probable que le sol 17 et le mur qui fonctionne avec, datent du milieu du ix^e siècle.

Une deuxième datation⁴⁸ au ¹⁴C a été faite pour l'US 436, concernant une zone de rejet de métallurgie caractérisée par la présence de nombreux morceaux de charbons de bois et de scories métalliques. Elle est associée aux murs 443 et 438. L'intervalle donné par l'analyse est 1019-1201, avec comme maximum de probabilités les années 1042, 1110 et 1149, pour un taux de confiance avoisinant 95%. Ainsi dès la période carolingienne la fonction funéraire quitte le lieu⁴⁹ au profit d'un habitat. Ce dernier subsiste de la première moitié du ix^e siècle à la première moitié du xii^e siècle, soit une durée d'occupation de 337 ans selon les dates les plus probables (écarts 812-1149).

La première mention d'Olby apparaît dans la charte 256 du Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges⁵⁰, datée entre 954 et 986. La charte est relative à un certain prêtre, Stéphane, qui fait don à l'abbaye d'une partie de ses biens (*mansus*) situés dans la villa appelée «le Ruisseau», localisée dans la vicairie d'Olby «*in vicaria olbionensi*», en Auvergne⁵¹. L'intérêt principal de ce texte est de mentionner une vicairie à Olby pour un intervalle de temps allant de 954 à 986, soit une centaine d'années après l'intervalle de confiance fourni par la datation ¹⁴C de l'US 17. Le terme de vicairie désigne une circonscription administrative locale, centre de l'exercice du pouvoir royal. Nous sommes donc sûrs qu'Olby, au x^e siècle, était un centre administratif d'origine carolingienne⁵². Mais il n'est pas possible, en l'état actuel des fouilles, d'affirmer que les bâtiments découverts appartiennent bien au centre de la vicairie, faute de lien direct entre le fait archéologique et la charte 256. Il y a seulement une convergence d'indices qui rend vraisemblable l'hypothèse d'un bâtiment de prestige sous la motte.

La datation de l'US 436 est beaucoup plus tardive mais elle est également antérieure à la construction de la motte

45. U.S. 540, 532, 525, 523/531, 522, 522, 506, 508.

46. U.S. 436, 435, 442, 470, 471 – La deuxième analyse ¹⁴C date la dernière couche de rejet issu d'un secteur d'artisanat. Les dates autour desquelles se situe le maximum de probabilité sont 1042, 1101 et 1149 apr. J.-C. soit globalement la première moitié du xii^e s. (U.S. 436 – code laboratoire LY-7435; âge 14 C BP et sa marge statistique 950 +/- 45 BP; l'intervalle en années réelles après correction dendrochronologique se trouve entre 1019 et 1201 apr. J.-C.).

47. Les datations ont été réalisées par le Centre de Datation par le Radiocarbène, de Claude Evin, université Claude Bernard, à Lyon. U.S. 17 (code laboratoire LY-6539); âge ¹⁴C BP et sa marge statistique (1200 +/- 58 BP), l'intervalle en années réelles après correction dendrochronologique est compris entre 689 et 958 après J.-C.

48. U.S. 436 (code laboratoire LY-7435); âge ¹⁴C BP et sa marge statistique 950 +/- 45 BP; l'intervalle en années réelles après correction dendrochronologique se trouve entre 1019 et 1201 apr. J.-C.

49. Une restructuration de l'espace s'opère peut-être en rapport avec l'église.

50. Cartulaire de Sauxillanges. Ed. par DONIOL en 1864; p. 211. «... *Mansus in pago Arvernico, in vicaria Olbionensi, in villa que vocatur Rivis...*».

51. En contrepartie, il demande aux moines de l'abbaye de prier pour le salut de son âme ainsi que pour celle de son père et de sa mère.

52. Cf. SCHNEIDER 1997 et LAURANSON-ROSAZ 1987, p. 339-343.

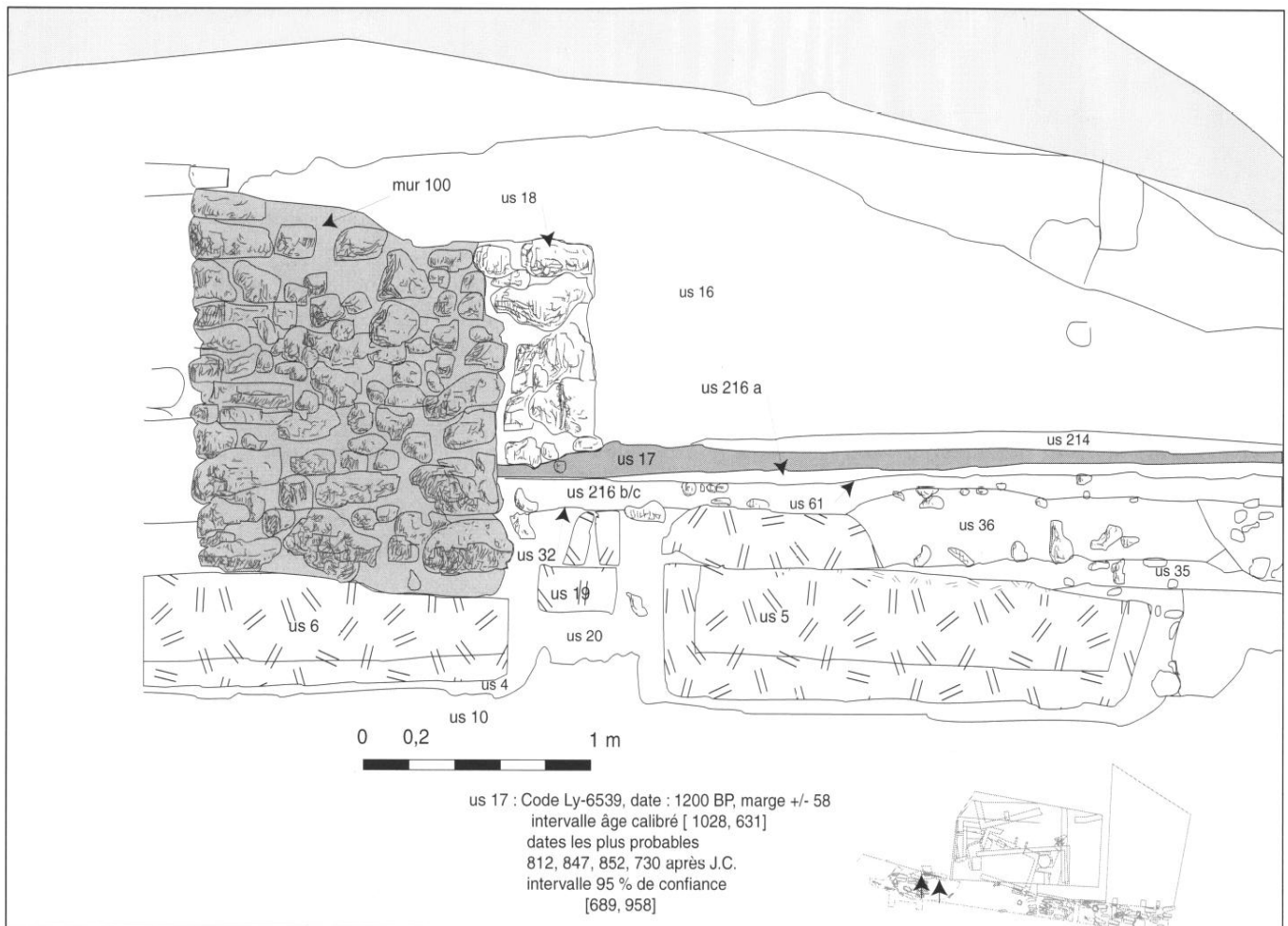


Fig. 14 Stratigraphie du carré G.

comme l'a montré la fouille. Toutefois la période comprise entre les deux dates est assez importante, et ne correspond pas au même état bien que, archéologiquement, nous avons toujours les caractéristiques de bâtiments d'habitation. Il faut donc faire une distinction entre les différents murs emmottés. Les plus anciens, localisés à l'ouest sous la butte, US 100 et 600, datés du IX^e siècle, pourraient renvoyer à un centre administratif carolingien. Les plus récents, les US 436, 438, 472, 443, 551 et 433, occupent la zone à l'est, sous la motte restituée et renvoient au XII^e siècle, période de l'habitat seigneurial. Nous sommes là en présence de deux périodes historiques nettement différenciées⁵³. Or une famille seigneuriale d'Olby apparaît dans des textes de la fin du XI^e et de la fin du

XII^e siècle. Dans un acte de donation, daté de 1060-1108, Anselme d'Olby s'engage à faire construire une chapelle dédiée à saint Nicolas de Barro⁵⁴. On a « *nomine Asselmus cognomento Olbiensis* » : le cognomen d'Olby ne s'applique pas à la motte, puisqu'elle n'apparaît qu'un siècle plus tard. Nous avons ici le lignage précédant le château. Ce nom renverrait à un édifice seigneurial (fortifié?) antérieur à la motte. Si l'on suit B. Phalip, le surnom, qui apparaît en Auvergne au XI^e siècle, établit « le rapport le plus éclatant qui existe entre le lignage aristocratique et le château »⁵⁵. Si l'existence d'un château antérieur à la motte n'est pas prouvée à Olby, le *cognomen* désigne claire-

53. Il se pose ici le problème de la continuité entre les structures. La poursuite de la fouille devrait pouvoir préciser les ensembles et les chronologies.

54. BALUZE, 1708, p. 253-254, s.d. mais la mention de l'évêque DURAND (1077-1095) date le texte.

Cité par FOURNIER, 1961, note 142 et POTRINEAU s.d., pour les dates de l'épiscopat.

55. PHALIP, 1993, p. 46.

ment la famille seigneuriale, mais le lien précis entre la famille d'Olby et le site reste à établir⁵⁶.

3. LA MOTTE

3.1. PRÉSENTATION

Le château avec sa motte et sa basse-cour est la troisième occupation médiévale du site. Il est aussi le vestige le plus visible et le plus spectaculaire. Une butte artificielle, entourée d'un fossé, s'installe en rupture de pente dans la partie sud-ouest, complétée par une basse-cour qui s'étend à l'est et au nord, recouvrant toutes les occupations antérieures. Sa forme actuelle est irrégulière, car les constructions modernes, dont un bâtiment rectangulaire, orienté nord-sud, servant de cure, l'ont largement amputé au nord et au sud.

Le dernier niveau de sol des bâtiments (US 214) a été retrouvé directement recouvert par les remblais (US 16) de la motte. L'absence de couches d'abandon visibles paraît indiquer une succession directe, sans hiatus entre les deux périodes. Les derniers sols (US 119, 214) sont simplement recouverts par les remblais de construction (US 79, 16 et 117); on ne trouve aucune couche de destruction, ni d'éboulis, inévitable dans un bâti en ruine. Pourtant, il y a un changement radical du site, du moins dans sa forme, sinon dans sa fonction (fig. 14, 18).

Les murs de la période antérieure ont subi un arasement, très différent suivant les endroits, qui paraît faire référence à une logique précise de destruction. En effet, c'est la position de la motte castrale qui semble conditionner leur destruction ou leur préservation. Ils sont ainsi conservés plus haut sous la butte (mur 100), et sous la parcelle est (murs 1100 et 1200), mais arasés partiellement (mur 600) ou complètement (mur 500) dans la basse-cour.

Pour utiliser le bâtiment préexistant, il a fallu faire référence à un plan sinon dessiné, du moins très présent, avec des mesures de diamètre et de hauteur. Il est donc évident que la construction de la motte a fait appel à des données précises, une fois le site d'implantation choisi, incluant un projet architectural et des aspects techniques :

- Creusement du fossé périphérique.
- Destruction raisonnée et programmée des murs occidentaux. Le mur 100, situé sous la butte est conservé sur une hauteur repérée de 1,50 m, il a également été amputé de son prolongement vers le sud. Pour éviter son effondrement, l'arasement s'est fait en degrés suivant les assises de pierres, et selon le profil de la motte. Cela prouve donc bien la volonté de lui garder une élévation suffisante. En effet, sa conservation partielle maintient en partie les remblais de la butte.

- Choix précis des remblais puisqu'à l'est ils sont constitués de petits blocs de basalte, US 16, issus du substrat (sans doute du creusement du fossé périphérique). Il n'est absolument pas compacté, et ne tient que par la conservation du mur 100 et la création des murets 200 et 300. Au contraire, le remblai périphérique (US 49) n'est pas issu du terrain géologique mais de la destruction des murs précédents. Les pendages sont éloquents. L'effondrement de ces deux murs s'est fait de manière à combler l'espace qui existait entre eux, de l'ouest vers l'est pour le mur 100, de l'est vers l'ouest pour le mur 600. Cette couche de destruction est donc constituée de blocs de basaltes mais surtout de moellons de trachyte assez volumineux, mêlés de terre. Les éboulis les plus lourds (pierres et morceaux de sarcophages) sont ainsi situés sur le pourtour de la motte, pour assurer le maintien de l'ensemble (US 49). Le choix précis du type de remblai entre l'intérieur de l'ancien bâtiment et l'extérieur apparaît ici, impliquant forcément une réflexion préalable sur le type de matériau à utiliser (fig. 14).

- Les remblais utilisés pour la basse-cour sont simplement étalés sur les niveaux antérieurs, après arasement des murs.

Ces remarques ne sont pas seulement valables pour la butte mais pour l'ensemble du site. L'aménagement est pensé dans son ensemble. Les constructeurs ont donc utilisé au mieux les contingences locales en les transformant en avantages. Mais pour cela, la technique et le processus de construction ont dû être élaboré préalablement, de manière précise, allant jusqu'à tracer au sol le diamètre de base souhaité pour la motte.

Deux larges fosses, identifiées comme des trous de poteaux dont le diamètre serait de 0,60 m, retrouvées face aux murs 100 et 600, sont en liaison avec la destruction des bâtiments et l'apport des remblais de la motte. Des poteaux de ce type ont leur utilité dans la dynamique de destruction des murs. En effet pour élever un tas de terre jusqu'à une hauteur de 10 m, (depuis un fossé profond de presque 4 m jusqu'à une butte de 6 m), il faut avoir recours à un système de relais. Aucun texte, ni aucune

56. Un autre Anselme d'Olby passe un accord avec le Dauphin d'Auvergne, après 1196, mais aucune motte n'est citée. BRUNEL, 1926, p. 344, n° 349./ BALUZE 1708, Tome 2, p. 253.

image⁵⁷, ne vient nous renseigner. Néanmoins une rampe d'accès, permettant d'apporter les terres pour façonner la butte, un échafaudage, ou une potence sont envisageables. Sur ce site (fig. 7), la technique de construction apparaît donc précise, bien organisée à partir de la destruction de l'occupation précédente. Cette technique très élaborée trouve son pendant à Villars où l'église romane structure la butte et maintient les terres, et à Doué-la-Fontaine⁵⁸ où l'*aula* structure également le tertre.

Un acte de vente⁵⁹ de la motte au profit du chapitre cathédral, daté de 1284, corrobore les données fournies par le parcellaire et le terrain. Ce texte administratif ne renseigne pas sur la géographie du site, seuls sont mentionnés les trois éléments caractéristiques de la motte castrale: la motte («*motta*»), la demeure («*domus*») et le fossé («*fossatis*»). Le terme latin de «*motta*» s'applique bien au type de fortification qui nous intéresse, et le texte identifie la motte mentionnée («*in villa d'Olby juxta ecclesiam dolby ab oriente*») et le site qui nous occupe. La construction de la motte s'intercale donc entre le milieu du XII^e siècle et 1284.

L'acte mentionne également l'église, il précise que la motte se trouve à l'est, à proximité («*juxta ecclesiam d'Olby ab oriente*»), ce qui est inexact puisqu'elle se situe à l'ouest. L'autre élément topographique qui situe l'ensemble castral est la mention au sud d'une route («*viam communem a meridie*»). Malheureusement, on ne sait pas de quelle route il s'agit, ni quelle est sa position exacte par rapport à la motte. Par contre, elle est un élément important et stable du paysage olbigeois de la fin du XIII^e s., au même titre que l'église. L'intérêt de placer une motte en cet endroit se comprend également un peu mieux. À l'ouest, elle exerce une surveillance sur la vallée de la Sioule. C'est aussi un point de contrôle sur une voie de communication.

Initialement deux fossés complétaient l'ensemble. Le premier ceinturait la basse-cour, l'autre le rejoignait peut-être à l'ouest, et séparait le tertre du reste du château. Partiellement fouillé, il entaille largement le substrat. Large d'un peu plus de 8 m, sa profondeur moyenne est de 3,80 m. Son profil est en «V», avec des parois d'environ 66°.

Dans ce premier état, les terres de la butte sont retenues par des murets de pierres liées à l'argile qui ont été retrouvés à l'est et au sud (fig. 15).

57. Mis à part la construction d'Hasting sur la tapisserie de Bayeux. Cf. MUSSET, 1989.

58. De BOUARD, 1974.

59. Départementales du Puy-de-Dôme, fonds du Chapitre Cathédral, armoire 14, sac D, côte 15, n°1284. Transcription et traduction complète par AUVITY. Archives et cité par FOURNIER 1961, note 142 et CHARBONNIER 1980, p. 315-322.

La phase suivante modifie sensiblement l'organisation de l'espace par le comblement du fossé, et par la construction de bâtiments partiellement excavés sur son ancien emplacement. Deux unités (notées bâtiment A et bâtiment B) qui prennent place dans la basse-cour ont été découvertes.

3.2. LES BÂTIMENTS

3.2.1. Le bâtiment A (fig. 16, 18)

Le mur de soutènement occidental de la motte est complété par trois autres murs qui dessinent alors un bâtiment rectangulaire de 9,20 m sur 5,20 m, disposé de manière rayonnante par rapport à la butte. La construction est plutôt rustique, les pierres sont simplement liées par de la terre, les assises sont irrégulières et utilisent des blocs de basalte non taillés. Seul l'intérieur est parementé. Les murs occidental et oriental sont appuyés contre des remblais de terre. La construction a eu lieu depuis l'intérieur vers l'extérieur en prenant simplement appui sur les terres de la butte et sur le dénivelé de la basse-cour. Il résulte de ces observations que le sol de la basse-cour était surélevé dans la partie est d'environ 0,50 m. L'accès se fait au nord, par une porte large d'1,50 m, ouvrant vers l'intérieur. La trace de la feuillure de la porte a été exhumée. Le devant de cette porte est aménagé par des dalles de basalte posées à plat. Deux petits murets, de part et d'autre de l'entrée, forment une sorte de porche, peut-être couvert. On accédait à l'intérieur par une marche, le sol étant en contrebas. Un foyer surélevé placé contre le mur est a été découvert. La vocation du bâtiment n'est pas déterminée, le peu de mobilier découvert sur le sol d'habitat questionne. L'absence de débris de toiture indique vraisemblablement une couverture en matière périssable.

Au nord, la porte débouche sur un espace triangulaire assez exigü, et limité par le mur méridional d'un deuxième édifice. Les sols extérieurs sont typiques des zones de circulation, avec tassements et recharges successives. Cet espace résulte de l'orientation donnée aux deux édifices qui s'appuient sur la motte, à l'ouest, d'une manière rayonnante, mettant ainsi clairement en évidence le rôle structurant de l'espace que possède la motte, même dans la basse-cour du château.

3.2.2. Le bâtiment B (fig. 16)

Seule la moitié sud de l'édifice est connue: trois murs principaux et un mur intérieur. Le mur méridional a été dégagé sur 11 m de long et les deux retours sur

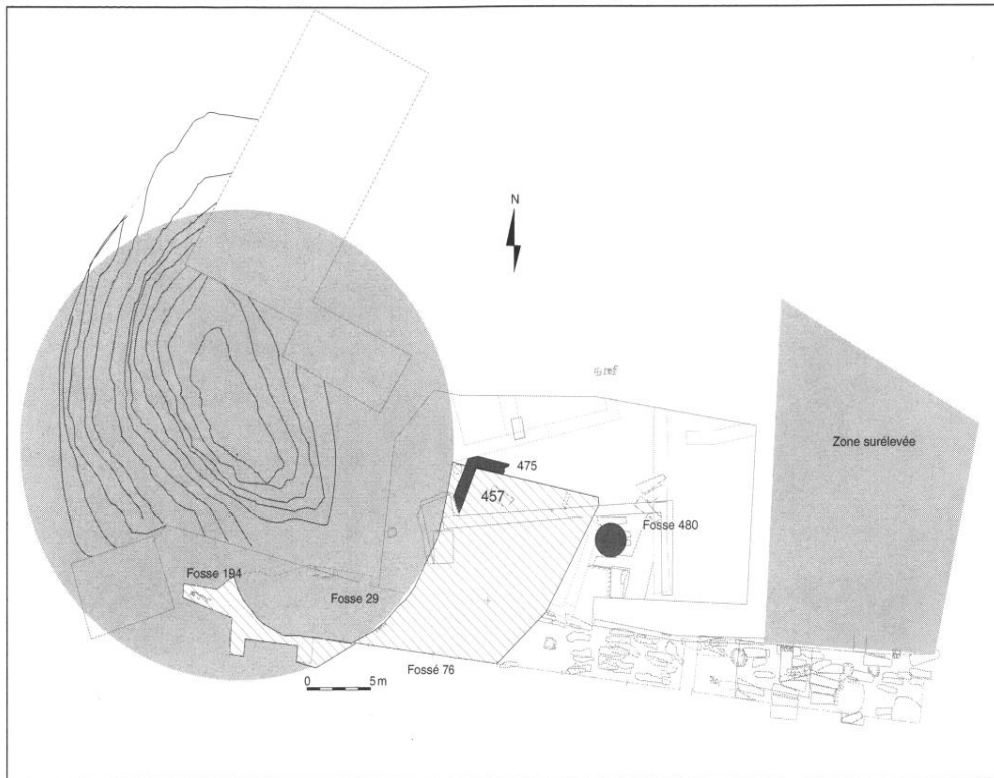


Fig. 15 Période 3a, premier état de la motte.

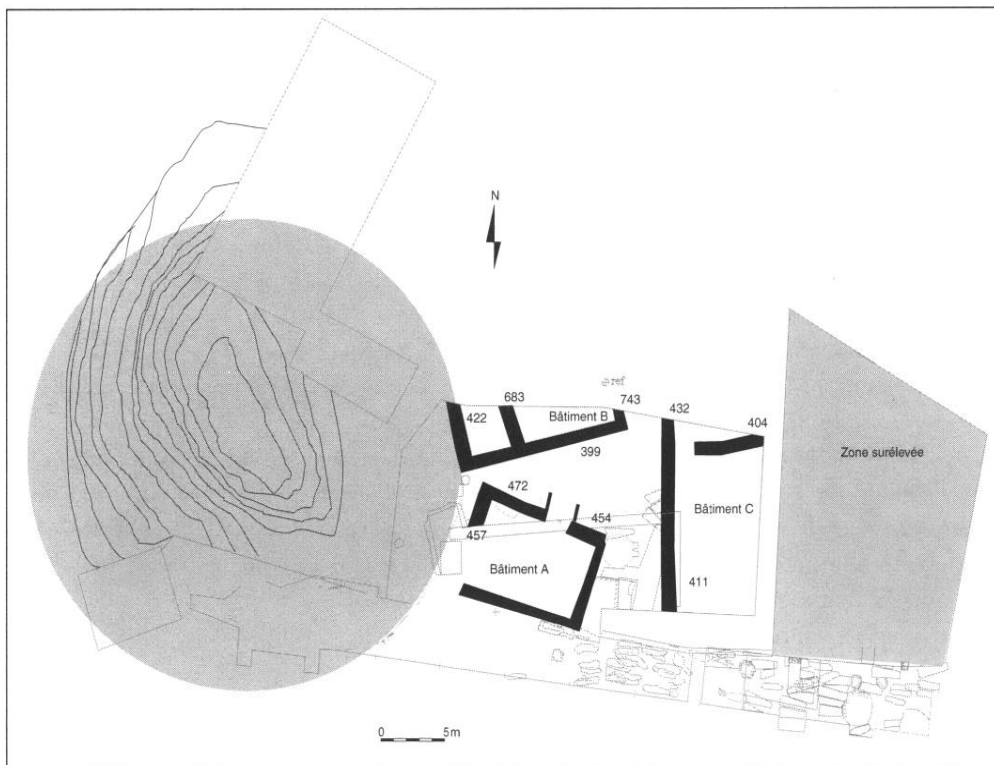


Fig. 16 Période 3b, deuxième état de la motte.

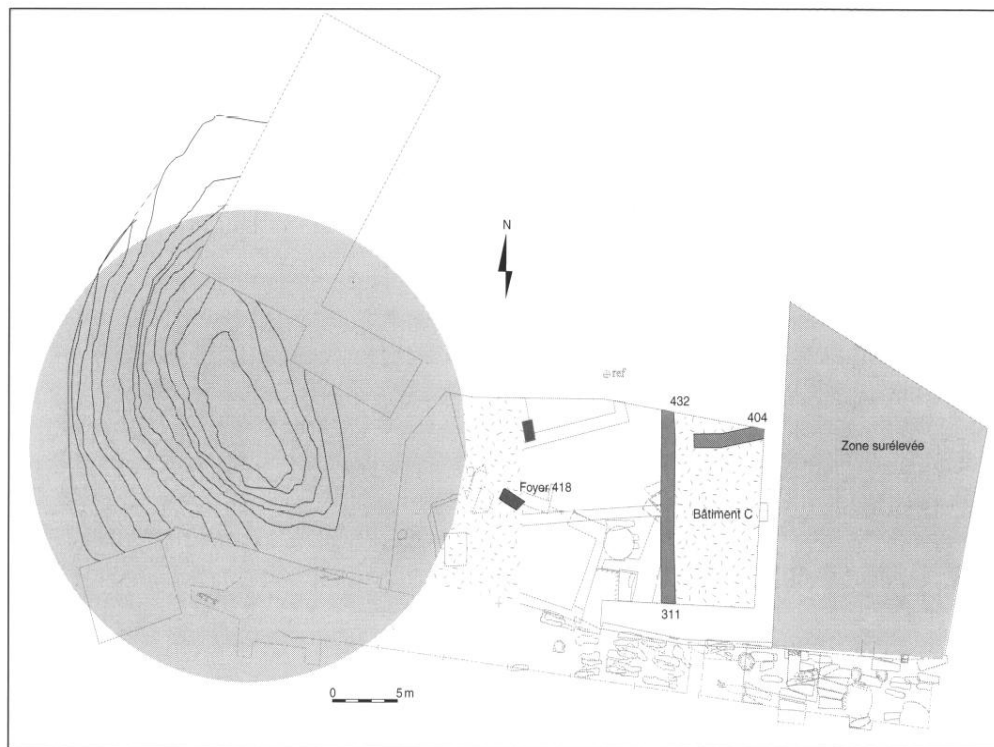


Fig. 17 Période 3c, troisième état de la motte.

4 m et 1 m. Le sol intérieur, constitué d'un petit cailloutis aménagé avec assez de soin tranche nettement sur le sol intérieur du bâtiment A. Un mur forme une division interne qui ménage deux pièces différentes, sans aucune communication découverte pour l'instant.

3.2.3. Le bâtiment C (fig. 16)

Un troisième bâtiment existe à l'est. Deux murs en sont connus, ils forment l'angle nord-ouest. Une ouverture existe à l'ouest vers l'espace triangulaire. La fouille est encore loin d'être achevée, néanmoins un sol de circulation identique à celui du bâtiment B a été retrouvé, assez riche en mobilier (verre et céramique).

La position de ces trois bâtiments permet d'appréhender l'organisation spatiale de la basse-cour au moins dans son dernier état.

La motte est, au départ, ceinturée de son fossé qui la sépare de la basse-cour. Le bâtiment C existe peut-être déjà. Puis le fossé est comblé entre la basse-cour et le tertre, afin de construire l'édifice A sur l'espace ainsi dégagé. Le bâtiment B intervient ensuite dans un troisième temps (la tranchée de fondation recoupe les sols en liaison avec le bâtiment B). Puis après l'incendie du bâtiment A la zone est complètement modifiée. Les bâtiments

A et B, ou ce qu'il en reste sont arasés, l'espace est nivelé par les couches de démolition. Une surface d'argile ocre vient aplanir la zone à l'ouest sur une surface de 5 x 20 m de manière à constituer l'intérieur d'un bâtiment (noté Bâtiment D) qui se superpose aux anciens édifices. Ce dernier venait s'appuyer contre les murs occidentaux des anciens bâtiments dont le rôle de soutien des terres de la butte semble encore efficient. Un foyer circulaire d'un diamètre de 1,10 m est construit avec des dalles de basalte et des remplois de pierre de Volvic. Le mobilier retrouvé est assez typique du travail de maréchal-ferant⁶⁰. Dans l'état actuel de la fouille, nous ne savons pas si le bâtiment C continue de fonctionner parallèlement (fig. 17, 22).

Une datation ¹⁴C (fig. 19) concerne l'US 461⁶¹ du bâtiment A. Il s'agit d'une couche charbonneuse épaisse de 3 à 4 cm qui recouvrait le dallage (US 474). Elle semble correspondre au bois de la porte du bâtiment. La compa-

60. Clous de fer à cheval, deux fers à cheval, une tenaille, une pince de type force.

61. U.S. 461 (code laboratoire LY-7436); l'âge ¹⁴C BP et sa marge statistique est 870 +/- 40 BP; l'intervalle en années réelles après correction dendrochronologique est entre 1049 et 1254 apr. J.-C.

62. Cf. le paragraphe «habitat» et la note 48.

raison avec la datation de l'US 436⁶² antérieure à la motte, ne fait apparaître qu'une faible différence avec une période commune de 152 ans, il n'y a donc pas d'écart minimum, l'écart maximum étant de 235 ans. En datation non corrigée, la couche 461 est plus récente d'environ 80 ans, ce qui est cohérent avec la stratigraphie. Or la couche est postérieure au comblement de cette partie du fossé. Dans ce laps de temps, il y a donc eu la construction de la motte et de son fossé, puis le comblement, peut-être simplement partiel, du fossé et la construction des bâtiments A et B dans la zone comblée. Les années comprises entre 1049 et 1254 se révèlent être les plus probables, toujours avec un taux de confiance de 95% ; quant au maximum de probabilité, il indique l'année 1190, à un taux d'environ 95%. Le bâtiment date donc de la fin du XII^e siècle. Par conséquent, la construction de la motte se situe entre 1080-1100, dates données par la zone de rejet occidental (US 436), et 1190.

À la fin du XII^e siècle, la motte est détenue par la famille « *Dal Plas*. » Cette famille très présente à Olby et au Bravant, a vendu la motte castrale en 1284 ; la première mention d'un « *Dal Plas* » est antérieure à 1238, où un certain Guillaume fait don du droit de dîme du Bravant, donation confirmée en 1238 par Amblard. Un certain Jean apparaît ensuite en 1272 à l'occasion d'une vente de rente créée à Olby au profit du Chapitre, puis en 1296 pour une donation par testament. Enfin, en 1319, le seigneur Guillaume Dohenc de Giat vend des fonds pour sa femme qui fut la fille de « feu Amblard de Planis ». Ce dernier vend à Olby un cens en 1274. Le statut de cette famille est imprécis, car Amblard a le titre de « *domicellus* », ce qui désigne un fils de seigneur ou un gentilhomme non adoubé. Il s'agit vraisemblablement d'une famille qui appartient à la petite seigneurie, l'élite locale.

L'acte de vente replace la motte dans son terroir. Elle n'est pas isolée de l'ensemble des structures d'Olby. Avec elle, il y a un domaine foncier. Sur ces terres (« *totum rus* ») travaillent des gens au service du seigneur. La motte est vendue au chapitre cathédral de l'église de Clermont au prix de 40 livres tournois, ce qui est une somme relativement importante⁶³. Cela renforce l'hypothèse de la puissance de la famille *dal Plas* et souligne l'importance de la motte castrale. L'affaire a été réalisée par l'intermédiaire d'un certain Bertrand le Loup, avoué et chanoine du chapitre cathédral. Elle est faite sous les auspices de Guillus

Alamela, clerc et détenteur du sceau royal pour la région d'Auvergne.

Plus largement, la série des acquisitions ecclésiastiques que l'on connaît sur la micro-région montre un quasi-monopole d'achats et de donations qu'effectue et reçoit le chapitre à Olby. En pratiquement un siècle (de 1221 à 1319), seule une donation est faite au profit de l'abbaye de Beaumont, mais c'est une situation unique dans la paroisse d'Olby. On relève pour le reste de la paroisse une diversité des acquisitions pour des portions ne concernant que des institutions ecclésiastiques proches du lieu d'achat. Quantitativement, et en ne comptant que les ventes, le chapitre a déboursé environ 270 livres tournois, avec des dépenses en 1272, 1274, 1284 et 1319. D'ailleurs, plus de la moitié du total dépensé s'étale sur uniquement 12 ans, de 1271 à 1284.

En 1284, la motte se présente donc comme un ensemble d'une relative importance, qui continue de marquer de son empreinte le paysage olbigeois.

CONCLUSION (fig. 6)

La fouille d'Olby propose un exemple rare de superposition de trois occupations médiévales : une nécropole, un habitat et une motte castrale.

D'abord la nécropole, vaste, et reconnue sur une grande partie de la superficie du village actuel, est dissociée en trois étapes chronologiques et trois secteurs spatiaux qui en terme de durée renvoient à plusieurs générations. Elle est, enfin, exceptionnelle par la conservation des sols de circulation, et constitue la première étape d'utilisation du lieu.

On constate que des données à la fois très lacunaires (peu d'inhumations pour la première phase, surface de fouille très limitée...) et très précises se juxtaposent dans un laps de temps voué à l'inhumation d'une durée somme toute assez longue. La variété des types de sépultures rencontrés et les informations accumulées permet d'ores et déjà de dresser un bilan très positif quant à la compréhension de l'espace, et surtout des gestes qui ont accompagné la mise en terre au cours du haut Moyen Âge. Avec près de deux hectares, l'étendue de la nécropole, éloignée de toute agglomération importante, est difficile à expliquer, mais la proximité d'un axe de circulation majeur (ancienne voie romaine⁶⁴ repérée au nord) est

63. Cela correspond, à la même époque et en Auvergne au prix d'un cens de 13 setiers 1/2 de seigle (environ 1350 kg) par an (1274).

64. Carte archéologique de la Gaule.

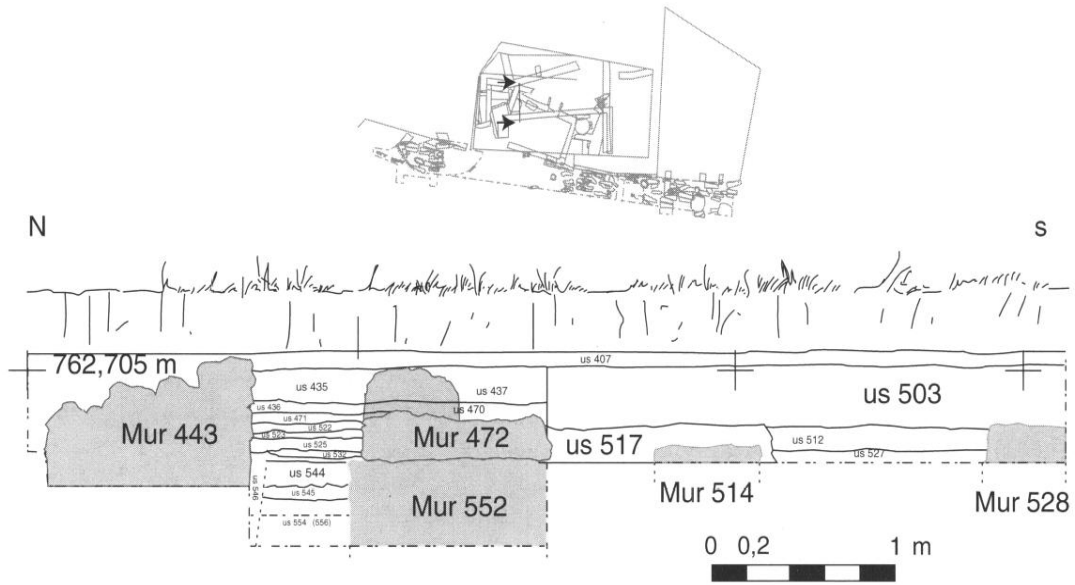


Fig. 18 A Stratigraphie dans la basse-cour.

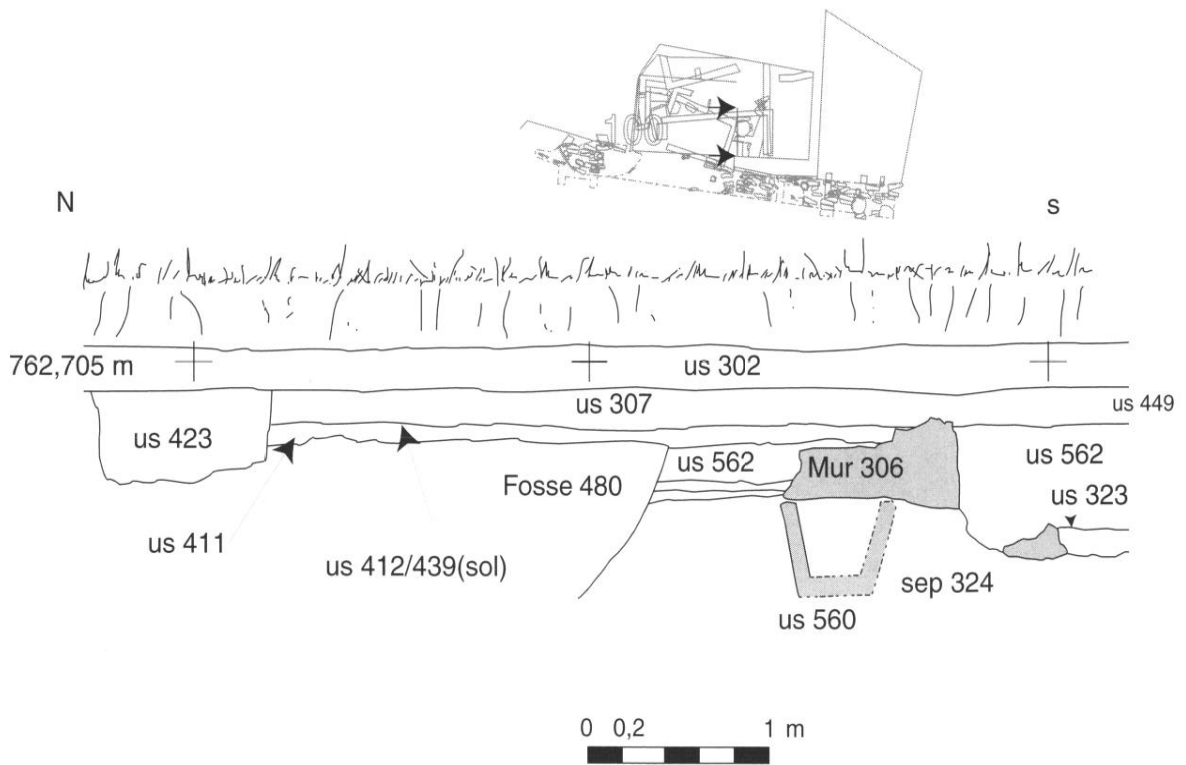


Fig. 18 B Stratigraphie sous la motte.

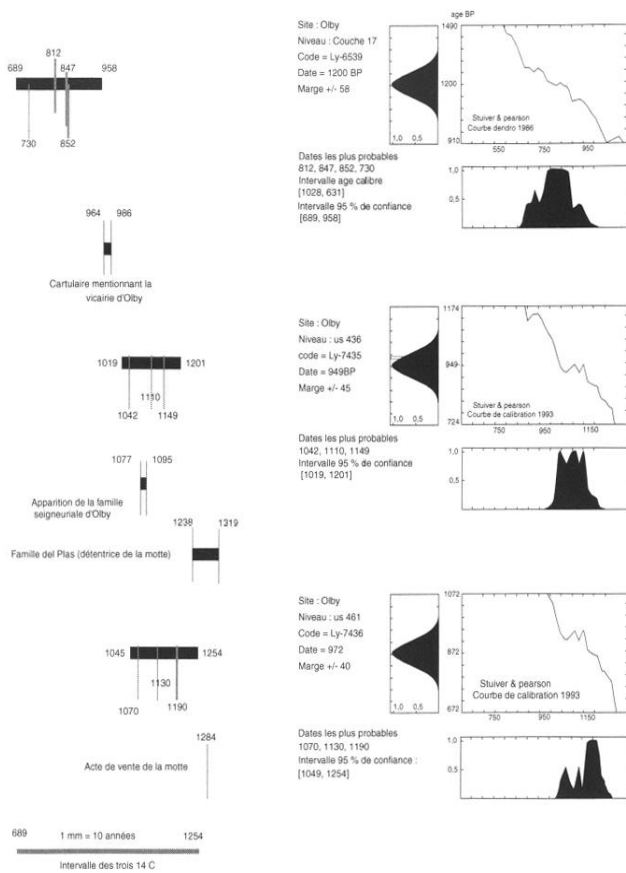


Fig. 19 Représentation graphique des datations du site (courbes de ^{14}C , Centre de datation par le radiocarbone, Lyon).

toutefois assurée. La pérennité de la nécropole incite évidemment à chercher un édifice de culte⁶⁵ à proximité.

Trois phases d'inhumations sont pour l'instant reconnues. On ne peut encore établir la façon dont s'opère la transition entre chacune de ces trois phases ni leur datation précise, mais il y a continuité de la fonction funéraire sur la zone, avec un rétrécissement spatial perceptible lors de la phase C (période I). D'un point de vue diachronique, cette concentration de sépultures dans un espace plus réduit et l'abandon du bel ordonnancement constaté jusqu'alors voient peut-être leur terme avec la construction des bâtiments qui leur succèdent⁶⁶ (période II).

Tout d'abord aménagé pour les morts à l'écart de l'habitat, l'espace est réattribué aux vivants. Les bâtiments d'habitation de la période II s'implantent avant l'an mil sur

65. Ce dernier pourrait évidemment être à l'origine de l'église paroissiale du XIII^e siècle.

66. Le raisonnement ne concerne que la zone de fouille.

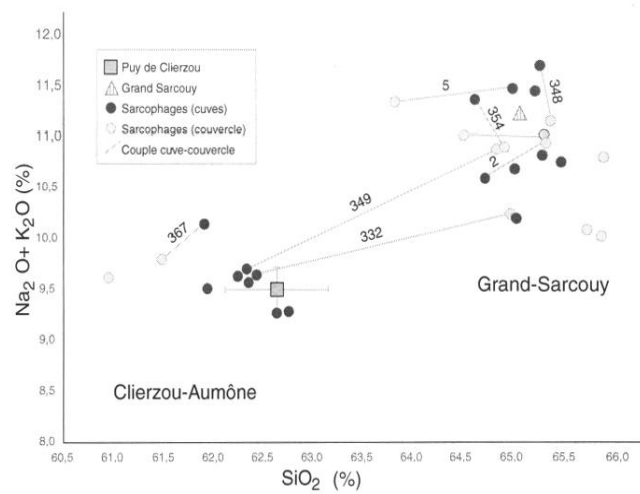


Fig. 20 Analyse chimique de la provenance des sarcophages à partir des sites de carrières environnantes connues.

les anciennes tombes. Mais cet abandon n'est peut-être pas total et sans doute peut-on le voir comme une restructuration de l'espace⁶⁷.

L'analyse de l'organisation interne et externe des tombes apporte les renseignements les plus significatifs sur la manipulation des corps avant, pendant et après l'inhumation. Ainsi, les observations pratiquées sur un espace relativement réduit suffisent à assurer l'existence, pour la période mérovingienne et dès le VI^e siècle, d'une véritable organisation du cimetière.

La conservation des sols et leur liaison directe avec les couvercles de sarcophages dans la phase B sont les éléments moteurs de cette constatation. Associées à la réutilisation des sarcophages, elles laissent transparaître une organisation par lots, au sein desquelles les mêmes espaces sont réaménagés avec la volonté manifeste d'accumuler dans le même secteur, et jusque dans la même cuve, plusieurs individus.

On essaye donc, le plus possible, de respecter l'intégrité physique du prédécesseur. Manifestement, lorsqu'une tombe, ou un groupe de tombes étaient visibles, la sépulture en place n'était jamais altérée, à moins qu'un autre individu en raison de sa stature, ou par la promiscuité de l'espace, ne vienne légèrement bouleverser l'ordre ambiant. Ce cas type permet de vérifier la primauté de la position du corps (toujours orienté), sur celle du

67. En donnant, et une place aux vivants, et une place aux morts, par la réintroduction d'un lieu spécifique: le cimetière autour de l'église paroissiale Saint-Pierre pourrait trouver ici son origine, mais cette hypothèse demande bien sûr à être étayée.



Fig. 21 Position reconstituée de l'ensemble des sarcophages avec leur provenance.

contenant. Dans cet esprit, on n'hésite pas à modifier un sarcophage en se servant des parois des cuves directement attenantes (la pose d'une nouvelle cuve était impossible à réaliser faute de place), pour ne pas bouleverser l'espace environnant à l'intérieur du même lot de tombes.

Ainsi, force est de constater une assez bonne adéquation entre les prescriptions canoniques contemporaines des inhumations, et ce que l'on peut restituer des pratiques (respect et sauvegarde de l'intégrité physique, aucune surimposition de cadavre avant décomposition du premier défunt, volonté de regroupement...). À la lumière des premiers résultats, la nécropole d'Olby corrobore et précise pour la période mérovingienne une vision prévue, organisée, grâce à la rationalité des espaces ménagés, et l'agencement calculé des emplacements.

Ensuite, se développe la zone d'habitat et ses bâtiments, vaste, car occupant la totalité de la zone de fouille, complexe par ses variables chronologique, par l'aspect des bâtiments et peut-être leur fonction, elle s'installe sur les dernières tombes. La zone occupée par ces différentes constructions s'étend sur l'ensemble de la zone fouillée. Les constructions ne sont pas toutes contemporaines, mais les orientations sont toutes cohérentes: quelques degrés d'écart par rapport à l'axe nord-sud/est-ouest. Les murs forment un ensemble de «maisons d'habitation» comme le prouvent les sols d'occupations avec leurs recharges successives. La faune consommée, les fragments de charbon de bois provenant des foyers et les débris de céramique

complètement assez bien l'ensemble. De plus, la zone de rejet de forge élargit le champ de l'habitat vers l'artisanat. Néanmoins la longue période d'utilisation laisse la place à des transformations importantes que l'on commence seulement à appréhender par la fouille.

La contemporanéité avec la vicairie est certaine pour les murs les plus anciens, mais l'identification des bâtiments n'est pas assurée, l'organisation n'est pas connue. Sommes-nous en présence de bâtiments aristocratiques puis seigneuriaux? Si c'est le cas dans quelle mesure leur présence a-t-elle conditionné la construction de la motte par la suite?

Enfin, le château à motte, classique par sa forme, est une simple butte tronconique, modeste par ses dimensions, dont l'intérêt réside dans sa technique de construction, et dans l'organisation interne de la basse-cour et des bâtiments qui s'y sont implantés. La fouille a apporté de nouveaux éléments de compréhension et a montré comment le terre structure l'espace. Les bâtiments s'orientent autour de la motte d'une manière concentrique, surtout après le comblement du fossé. La butte devient l'élément structurant principal, symbole du nouveau pouvoir temporel local. Moins d'un siècle après sa construction, en 1284, la motte et la basse-cour sont vendues au Chapitre de Clermont. La durée de vie de cette structure comme demeure seigneuriale est donc relativement courte, la motte apparaît moins comme une rupture dans le paysage médiéval olbygeois, que comme une simple évolution architecturale.

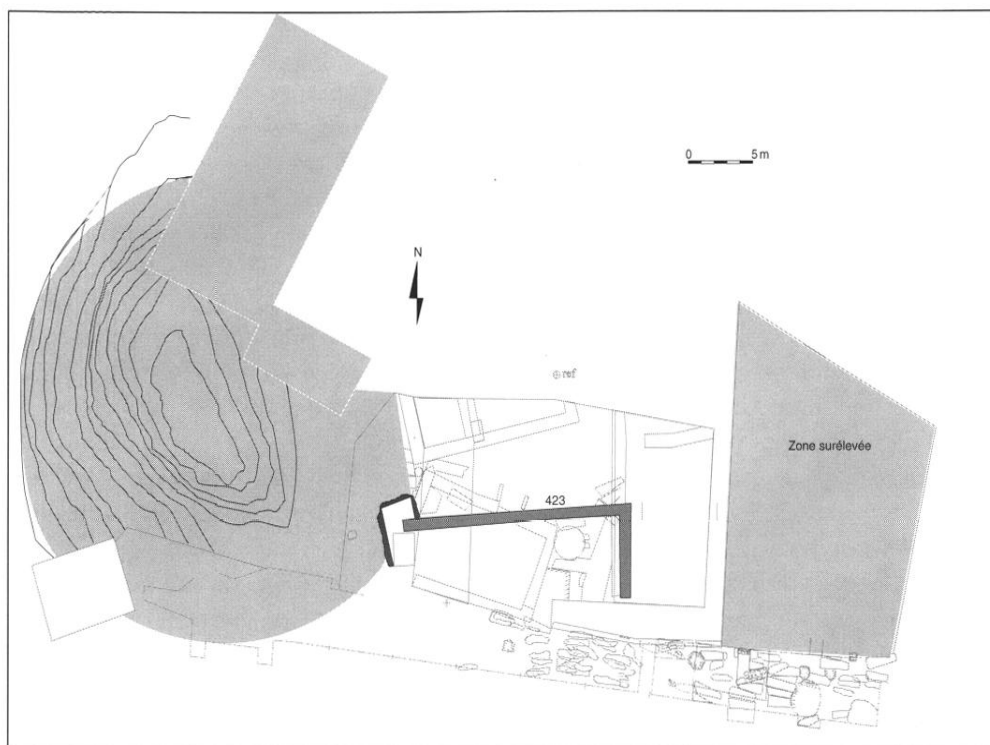


Fig. 22 Période 4.

On le voit, le lien entre le château et l'église apparaît comme un problème crucial. La présence de l'église paroissiale dans la basse-cour de la motte pose problème. D'autant plus que l'existence concomitante de la nécropole et de cette église, même plus tardive, fait écarter, peut-être à tort, l'hypothèse d'une chapelle castrale devenue église paroissiale.

Le site d'Olby, avec ses trois occupations médiévales successives, présente l'exemple d'une zone fortement occupée sur une longue période chronologique, qui induit des reconstructions et des modifications en profondeur. Ce type d'organisation et d'utilisation de l'espace surprend ici en milieu rural. Il semble qu'il y ait volonté délibérée de réoccuper une zone à valeur forte (stratégique, symbolique...). Mais les rapports entre les statuts successifs du site sont difficiles à cerner. Le passage de la nécropole à l'habitat constitue la première étape d'une mutation profonde des fonctions du lieu. On assiste au passage d'un lieu réservé aux morts à un lieu pour les vivants. Les premières données de fouilles font état d'un changement d'affectation du site après une étape d'abandon et un réaménagement. Le problème semble donc simple, il y a dissociation stricte des deux périodes: aucun lien autre que spatial ne paraît exister entre elles. Si un changement aussi radical d'affectation, d'un site religieux à un site civil

existe⁶⁸, «la rencontre fortuite» l'est-elle véritablement? L'existence et la permanence d'un lieu de culte n'ont-elles pu motiver l'installation des bâtiments?

L'apparition du phénomène castral se fait par insertion dans des structures déjà en place, en filiation directe avec les structures et les organisations antérieures.

L'évolution du site comporte trois étapes: nécropole – vicairie – motte, mais se fait en deux phases. Premièrement, le passage de la nécropole à l'habitat apparaît en termes de changements radicaux d'affectation (superposition contingente): nécropole – abandon – habitat. Deuxièmement, la datation carolingienne de la deuxième période du site, pourrait renvoyer à la vicairie mentionnée. Dans cette hypothèse et puisqu'une vicairie s'entend comme le centre de l'exercice du pouvoir public⁶⁹, l'apparition de la motte au même endroit poserait le problème en termes de statut du site. La motte est le centre de l'exercice du pouvoir seigneurial. Par glissement, le centre de pouvoir carolingien deviendrait le centre de pouvoir nouvellement créé.

68. L'exemple de Villars-les-Dombes montre une église emmottée qui est une création de la même famille seigneuriale. POISSON, 1991 et 1994.

69. FOURNIER, 1961 et SCHNEIDER, 1997.

La construction de la motte apparaîtrait alors comme une évolution interne au site, appuyée par l'absence de phase d'abandon. En d'autres termes, il n'y a pas forcément de changement de rôle (superposition voulue), mais changement formel d'un centre de pouvoir, modifié soit par l'apparition d'un petit seigneur local, soit par les mêmes possesseurs, mais de toute manière répondant alors aux nouvelles exigences défensives et symboliques.

Si l'apparition du patronyme d'Olby, dès la fin du XI^e siècle comme on l'a vu, donc largement avant la construction de la motte fait référence au même site⁷⁰, le texte de 1284 mentionne une autre famille comme possesseur («*Dal Plas*»). Il n'est donc pas possible de lier les deux établissements successifs aux mains de la même famille.

Historiquement, les deux hypothèses sont donc possibles ou bien la filiation du siège vicarial et de l'établissement seigneurial est donnée par un lignage aristocratique local ancré dans l'ancienne administration carolingienne (famille d'Olby), ou bien la motte est construite par de nouveaux venus; son apparition pourrait être le fait d'une

volonté isolée, après émergence effective d'un nouveau pouvoir qui, par l'emmotement, s'approprie physiquement une puissance devenue caduque.

Du lieu de représentation de l'ancienne puissance publique (héritée des Carolingiens), on glisse donc progressivement vers le système féodal. Le château (la motte) constitue dans cette dynamique une appropriation ou confiscation symbolique de «l'hérédité du lieu», à partir de laquelle le nouveau lignage s'organise selon le même modèle que le prince. Cette succession manifeste bien la tentative d'ascension d'un nouveau lignage dans un secteur où l'ancienne autorité publique n'exerçait déjà plus son contrôle.

Quoi qu'il en soit, si la dynamique de construction est forcément conjoncturelle, le choix du site apparaît comme réfléchi. Ici la butte semble poursuivre le rôle symboliquement fort du lieu qu'elle pérennise ou qu'elle l'entérine. La volonté de filiation ou d'appropriation de son pouvoir symbolique est claire, de la même manière que certains châteaux en pierre du XII^e siècle conservent les mottes antérieures⁷¹.

70. Aucune autre motte n'existe sur la commune.

71. L'exemple de Rochefort-en-Valdaine, Bois 1992.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (sous la direction de)
1993, «*A Réveiller les morts – La mort au quotidien dans l'occident médiéval*», Lyon.
- BALTRUSAITIS J.
1981, *Le Moyen Âge fantastique, antiquités et exotisme dans l'art gothique*, Paris, 1993.
- BALUZE
1708, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*, Paris, 1708. t.2, p. 253.
- BARTHÉLEMY D.
1990, *L'Ordre seigneurial, XI^e-XIV^e s.*, Paris, 1990.
- BOIS M.
1992, «De la motte à la résidence seigneuriale: l'exemple de Rochefort en Val-daine (Drôme) XI^e-XVI^e s.». dans POISSON J.-M. (sous la direction de) – *Le château médiéval, forteresse habitée; Archéologie et histoire: perspective de la recherche en Rhône-Alpes*, D.A.F. n° 32, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 101-104.
- BRUNEL C.
1926, *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale.*, t.1. Paris, p. 344, n° 349.
- CAMUS G.
1975, *La Chaîne des Puys (Massif Central Français): Etude structurale et Volcanologique*, Thèse d'état, Université de Clermont-Ferrand, 1975, 322 p.
- CHARBONNIER P.
1980, *Une Autre France, La seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV^e au XVI^e*. Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Clermont-Ferrand II. Institut d'études du Massif Central, Clermont-Ferrand 1980, 2 tomes.
- COLARDELLE M., MAZARD Ch.
1979, «Premiers résultats des recherches sur les mottes médiévales en Dauphiné et en Savoie», dans *Archéologie Médiévale IX*, Caen, p. 65-96.
- COLARDELLE M., MAZARD Ch.
1983, «Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du nord aux origines de la seigneurie», *Château Gaillard XI*, Publications du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, p. 69-90.
- COLARDELLE M., MAZARD Ch.
1993, *Les Habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement – la formation d'un terroir au XI^e siècle*, DAF n° 40, Éditions de la maison des sciences de l'Homme, Paris.
- COLARDELLE M.
1983, *Sépulture et traditions funéraires du I^e au XIII^e siècle apr. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, Grenoble.
- COLLECTIF
1981, «Les fortifications de terre en Europe occidentale du X^e au XII^e siècle». Colloque de Caen, 2-5 octobre 1980, *Archéologie Médiévale XI*, Caen, p. 5-123.
- COLLECTIF
1988, «Châteaux de terre de la motte à la maison forte. Histoire et archéologie médiévales dans la région Rhône-Alpes», juin 1987 – décembre 1988, Action thématique programmée en archéologie métropolitaine «inventaire des fortifications de terre», 1987.
- COLLECTIF H40,
1984, «Projet collectif sur les mottes, les enceintes, et les maisons fortes du Moyen Âge. Lexique, système descriptif des fortifications de terre – Programme H40», projet coordonné par Jean-Marie Pesez, rapport dactylographié.
- BOÛARD (DE) M.
1974, «De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècle)», dans *Archéologie Médiévale III-IV*, Caen, p. 5-110.
- EVIN J.
1992, *Les datations par le radiocarbone en géologie et en archéologie. Fiabilité de la méthode selon l'origine des matériaux*, Documents des laboratoires de géologie de Lyon n° 122, Département des sciences de la terre, université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- FOURNIER G.
1961, «Vestiges de mottes castrales en Basse-Auvergne. Inventaire provisoire et essai de classement», *Revue d'Auvergne* t.75, p. 137-176.
- FOURNIER G.
1966, *Le peuplement rural en Basse-Auvergne*, Clermont-Ferrand.
- FOURNIER P.-F.
1975, *Carrières de sarcophages en Basse-Auvergne*, Archéologie minière, Forez et Massif Central, Actes du 98^e congrès national des sociétés savantes à Saint-Étienne, 1973, Paris.
- FOURNIER G.
1977, *Le Château dans la France médiévale, essai de sociologie monumentale*, Paris, 1977.
- GAIME S.
1994, «Les occupations successives sur le site de la motte à Olby (Puy-de-Dôme), premières données de fouilles», dans *Pages d'archéologie médiévale en Rhône Alpes*, n° 1, Lyon.
- GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (sous la direction de)

- 1996, *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994), Tours.
- HEINZELMANN M.
1991, «Les grandes familles auvergnates de la fin du v^e à la fin du vi^e siècle», dans Bulletin de liaison n° 15 de l'Association française d'archéologie mérovingienne, rapport dactylographié.
- LALLEMAND V., GAUTHIER F.
1994, «Les fortifications de terre médiévales en Bourbonnais», Rapport 1993 de prospection thématique (H17), rapport dactylographié, Clermont-Ferrand.
- LAURANSON-ROSAZ Ch.
1987, «L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du viii^e au xi^e siècle, la fin du monde antique?», *Les Cahiers de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay.
- MAZARD Ch.
1990, «Châteaux à motte et évolution du peuplement: de l'ager au mandement. Quelques exemples dauphinois», *Château Gaillard XIV*, Publications du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, p. 277-291.
- MESQUI J.
1993, *Châteaux et Enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Tome I: Les organes de la défense, Paris.
- PHALIP B.
1993, *Seigneurs et bâtisseurs. le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le x^e et le xi^e siècle*, Faculté des lettres et sciences humaines de l'université Blaise Pascal, Clermont II, Publications de l'institut d'études du Massif Central n° III, Clermont.
- PIBOULE P.
1992, «Nouvelles recherches sur le site de la Motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine», *Château Gaillard XV*, Publications du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, p. 263-276.
- POISSON J.-M.
1994, «Église et château sur le site de Villars (Ain): archéologie et histoire», *Papauté, monachisme et théories politiques*, Mélanges Marcel Pacaut, Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévale.
- PORTE P.
1988-1991, «Les habitats fortifiés de Larina de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge», Rapports de fouilles dactylographiés, Direction des Antiquités Historiques de Rhône-Alpes.
- SAUGET J.-M., SCHERDING M., USSE A. et J.-P.
1990, «Découverte d'un sarcophage paléochrétien et de sépultures médiévales en sarcophage à Arpajon-sur-Cère (Cantal)», *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome XXIX, fasc. 1.
- SAUGET B. et J.-M.
1985, «Rapport des fouilles de la chapelle de Pessat (Puy-de-Dôme). Autoroute A 71», rapport dactylographié, 2 volumes, SRA Auvergne.
- SCAPULA J.
1976, *La butte de l'Isle-Aumont en Champagne*, 2 vol., Troyes.
- SCHNEIDER L.
1997, «Une vicaria languedocienne du x^e siècle: Popian-En-Biterrois», *Annales du Midi*, t. 109, n° 219-220, p. 405-415.
- TARDIEU A.
1877, *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, comprenant l'histoire complète des villes, bourgs, hameaux, paroisses, abbayes, prieurés, monastères de tous ordres, églises, chapelles, établissements des templiers, des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, terres titrées, simples fiefs, châteaux, maisons fortes, etc., situés sur ce territoire et faisant jadis partie de l'ancienne Basse-Auvergne*, Notice Olby, Moulins.
- USSE J.-P.
1990, «Inventaire des sarcophages dans le sud cantalien», *Bulletin Archéologique de la Région d'Aurillac*, n° 4, p. 32.
- ZADORA-RIO E.
1985, «Les essais de typologie des fortifications de terre médiévales en France», *Archéologie Médiévale XV*, Paris, p. 191-196.